



- UER: CREATES
- DÉPARTEMENT DES ARTS
- SECTION MUSIQUE

LIVRET 2026-2027 En construction...

Tout ce qui est en rouge concerne l'année 2025-2026, reste présent pour vous donner une idée



LICENCES 1-2-3

-ÉTUDES MUSICALES

-INTERPRÉTATION,
COMPOSITION, PÉDAGOGIE
MUSICALES (ICPM)

-PRÉPARATION AU
CONCOURS
DU PROFESSORAT
DU SECOND DEGRÉ
(CAPES-L3)

LICENCE MUSIQUE 2026-2027

INSCRIPTION : Parcours Sup close depuis le 1^{er} septembre, il est **URGENT** de vous inscrire avant le 12 septembre sinon vous serez désinscrit.

➤ PRE-RENTREE LICENCE, ATELIERS, LICENCE

√ L1-MUSICOLOGIE : Date à suivre

-Réunion de Pré-Rentrée :

- Accueil par la responsable pédagogique Licence A. Fiaschi-Dubois
- Accueil par la Direction de l'EUR
- Présentation des ROSP (Responsables Orientation et Suivi Pédagogique) de UCA
- Accueil du Président de l'Association MUSUCA ((Musiques-Université-Côte d'Azur)

-Du au septembre : Vous serez accompagnés par l'EUR (ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE- ARTS ET HUMANITÉS) pour que votre rentrée (début des cours le 22 septembre 2025) se passe au mieux.

-Toutes les réunions, ateliers, session d'Enjeux doivent suivis avec assiduité et **SONT OBLIGATOIRES**.

-Du 15 au 19 septembre : quelques heures de présence peuvent être consacrées au passage de tests de niveau, d'apprentissage de prise de notes, d'aide aux inscriptions pédagogiques (Fiches IP)

	HORAIRES	SALLE
réunion pré-rentrée		
ateliers rentrée (passport étudiant et outils numériques)		
enjeux		

-OUVRIR SON COMPTE SESAME



Votre présence est OBLIGATOIRE

Regardez vos mails pour connaître votre horaire de passage



√ **L2-Musicologie** : Réunion de Pré-rentrée :

√ **L3-Musicologie** : Réunion de Pré-rentrée :

√

➤ **UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, ARCHITECTURE.**

-Université Côte d'azur (sur plusieurs sites)

-Vos cours auront lieu sur le campus Carlone (98 Bd Edouard Herriot)
Sur le campus Méliès (Cannes)
Au CRR de Nice

-EUR CREATES

-La Musicologie appartient à l'EUR CREATES (École Universitaire de Recherche Créativité Transformation Émergences-Arts et Humanités) l'une des 8 écoles Universitaires de recherche d'Université Côte d'Azur

-Elle fédère 8 **laboratoires de recherche** (les enseignants chercheurs en musique appartiennent au **Laboratoire CTELA** (Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants),

-9 **départements** disciplinaires (La Musique appartient au **Département des Arts** avec le Théâtre et la Danse),

-7 **écoles doctorales** dans lesquelles vous pourrez faire une thèse après votre **Master** (30 parcours proposés, entrées sur dossier).



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
ARTS ET HUMANITÉS

9 départements disciplinaires

Arts CLER (langues) Histoire
Lettres Modernes Lettres Classiques
Philosophie Psychologie
Sciences de l'information et de la communication
Sciences du langage



@EUR_ARTS_ET_HUMANITES

6 écoles d'art

BESIGN ♦ Conservatoire ♦ ESRA
♦ ISART ♦ PNSD ♦ Villa Arson

Équipe de direction et bureau

- Jean-Paul Aubert, directeur
- Amanda Edmonds, directrice adjointe
- Muriel Lafond, directrice Portail des licences LLAC

9 laboratoires de recherche

BCL • CEPAM • CMMC •
CRHI • CTELA • GREDEG •
LINE • LIRCES • SIC.Lab

➤ **ARCHITECTURE DE LA LICENCE.**

√ **Plusieurs Parcours sont proposés**

-**Études musicales**

-**Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

-**Préparation au Concours du Professorat du Second degré** (Capes Éducation Musicale et Chant choral)

-Certains des cours sont **spécifiques** à un parcours donné, d'autres sont **communs** à tous les parcours.

-L'engagement dans un parcours **ne dispense** en **AUCUN CAS** d'assister aux **cours communs** à tous les parcours (les Emplois du temps étant pensés pour cela, aucune absence ne sera acceptée).

-Chaque parcours est pensé pour que votre formation soit la plus complète possible, avec une progression logique de la Licence 1 à la Licence 3.

-Vous pouvez entrer dans le parcours Études Musicales en Licence 1, acquérir durant cette année le niveau demandé pour entrer en Licence 2 après audition le parcours L2 **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

√ **Parcours proposés:**

- **Licence 1, Semestre 1, Études musicales**
- **Licence 1, Semestre 1, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- **Licence 1, Semestre 2, Études musicales**
- **Licence 1, Semestre 2, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

- **Licence 2, Semestre 3, Études musicales**
- **Licence 2, Semestre 3, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- **Licence 2, Semestre 4, Études musicales**
- **Licence 2, Semestre 4, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

- **Licence 3, Semestre 5, Études musicales**
- **Licence 3, Semestre 5, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- **Licence 3, Semestre 5, Préparation au Concours du Professorat du second degré**
- **Licence 3, Semestre 6, Études musicales**
- **Licence 3, Semestre 6, Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- **Licence 3, Semestre 6, Préparation au Concours du Professorat du second degré**

-Parcours « **Études musicales** » et « **Préparation au concours de Professeur du Second degré** », cours sur Carlone et ou INSPE mutualisés avec le Master MEEF Éducation Musicale.

-Parcours « **ICPM** », cours au CRR + cours portés par le parcours « **Études musicales** ».

-Parcours « **PCP2E** »), cours portés par le parcours « **Études musicales** » + cours

√ **Semestre :**

-Chaque semestre est constitué de 4 UE + d'une UE commune à toutes les formations de CREATES

-**UE** : Unité d'Enseignement, comporte plusieurs ECUE.

-**ECUE** : Élément Constitutif d'une UE.

-Les semestres **impairs** (1-3-5 de Septembre à Mi-Janvier) et **pairs** (2-4-6 de fin Janvier à fin Avril) se composent de 5 UE architecturés selon le parcours suivi de la façon suivante :

-L1-Parcours Études Musicales

- UE-Compétences transversales
- UE1-Techniques Musicales
- UE2-Pratiques Musicales
- UE3-Outils et Applications Musicologiques
- UE4-Histoire et Culture Musicale

-L1-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

- UE-Compétences transversales
- UE1-Pratiques musicales préprofessionnelles
- UE2-Spécialisation, pédagogie ou création musicale
- UE3-Pratiques collectives complément de pratique
- UE4-Histoire et Culture Musicale

-L2-Parcours Études Musicales

- UE-Compétences transversales
- UE1-Techniques Musicales
- UE2-Cultures Musicales
- UE3-Pratiques musicales et musicologiques
- UE4-Histoire et Culture Musicale

-L2-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

- UE-Compétences transversales
- UE1-Pratiques musicales professionnalisantes
- UE2-Spécialisation, pédagogie ou création musicale
- UE3-Pratiques collectives complément de pratique
- UE4-Histoire et Culture Musicale

-L3-Parcours Études Musicales

- UE-Compétences transversales
- UE1-Techniques Musicales
- UE2-Outils d'analyses et application musicale
- UE3-Cultures Musicales
- UE4-Pratiques musicales et musicologiques

-L3-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

- UE-Compétences transversales
- UE1-Pratiques musicales professionnalisantes
- UE2-Culture Musicale
- UE3-Spécialisation professionnalisante appliquée
- UE4-Spécialisation professionnalisante

-L3-Parcours Préparation au Concours du Professorat du second degré

- UE-Compétences transversales
- UE1- Techniques Musicales
- UE2- Outils d'analyses et application musicale
- UE3- Cultures Musicales
- UE4-Préparation au concours

-UE-Compétences transversales (sur intégralité de la licence)

-Souvent NÉGLIGÉES et A TORD, les ECUE de « compétences transversales » complètent votre formation

- les compétences écrites vous aideront à rédiger les devoirs demandés en musique
- les compétences informationnelles vous seront demandées par tout employeur
- les langues vivantes sont utilisées au quotidien dans les universités...

-Les cours sont assurés par l'UFR, la plupart du temps en **DISTANCIEL ET EN LIGNE**, ils doivent être suivis avec **ASSIDUITE**.

-Vous devez impérativement rendre les devoirs À TEMPS sous peine de vous voir attribuer un 0/20 et une ABI (Absence injustifiée), il n'y a pas de possibilité (sauf exception exceptionnelle de rattraper une épreuve de « compétence transversale »

-Ces notes « plombent » souvent vos moyennes de musique et vous empêchent parfois, même si vous avez d'excellentes notes en musique, d'obtenir votre licence ...

LANGUES

-ATTENTION : Langue veuillez noter les points suivants

-et vérifier que les EDT d'enseignement des langues n'entrent pas en contradiction avec vos EDT Musique

-LICENCE 1:

-ANGLAIS

Aucun choix de groupe n'est requis car les cours sont uniquement **EN DISTANCIEL ET EN AUTONOMIE**.

-Toutes les informations concernant les sessions de travail et les modalités d'évaluation seront indiquées dans le descriptif du cours sur la plateforme Moodle.

-Les contenus seront progressivement mis en ligne à partir du 29 septembre.

-10H à la maison (le temps de connexion est enregistré par la plateforme)

-10H et plus si vous le souhaitez dans les laboratoires de langue

-Votre choix doit être inscrit sur LES FICHES IP (INSCRIPTION PÉDAGOGIQUES) à rendre avant FIN SEPTEMBRE

-PAS D'INSCRIPTION, PAS DE VALIDATION possible de votre ECUE de langue...

-ESPAGNOL

-Tous les cours sont en présentiel. Les inscriptions pour les étudiants (Licence + Master) auront lieu ?

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'enseignant :

jose.gomez@univ-cotedazur.fr

-ITALIEN

-Les inscriptions pour les étudiants de Licence 1 se feront sur Moodle dans l'onglet choix de groupes du X au X septembre (Contact secrétariat : gael.mollica@univ-cotedazur.fr)

-Toutes les informations concernant le contenu du cours sont disponibles dans le syllabus sur la plateforme Moodle

-LICENCE 2:

-Veuillez respecter les indications et dates suivantes

-ANGLAIS-INSCRIPTION DATES ?

-ESPAGNOL

-Tous les cours sont en présentiel. Les inscriptions pour les étudiants (Licence + Master) auront lieu ?

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'enseignant :

jose.gomez@univ-cotedazur.fr

-ITALIEN

-Les inscriptions pour les étudiants de Licence 2 et 3 se font par mail auprès de l'enseignante (Isabelle.Picarle@univ-cotedazur.fr) du ? Préciser dans le mail : Nom, Prénom, numéro étudiant et, bien sûr, le créneau choisi !

-Les cours ne s'adressent pas aux débutants.

-LICENCE 3:

-Veuillez respecter les indications et dates suivantes

-ANGLAIS-INSCRIPTION

Dates ?

-ESPAGNOL

-Tous les cours sont en présentiel. Les inscriptions pour les étudiants (Licence + Master) auront lieu ?

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'enseignant :

jose.gomez@univ-cotedazur.fr

-ITALIEN

-Les inscriptions pour les étudiants de Licence 2 et 3 se font par mail auprès de l'enseignante (Isabelle.Picarle@univ-cotedazur.fr) du ? Préciser dans le mail : Nom, Prénom, numéro étudiant et, bien sûr, le créneau choisi !

-Les cours ne s'adressent pas aux débutants.

-UE-Techniques Musicales

-Les ECUE de cette UE1 vous forment aux techniques musicales (formation musicale, formation de l'oreille, connaissances des tonalités, des modulations, des accords, arrangement, écriture harmonique, accompagnement polyphonique et au clavier...) indispensables à la compréhension et à la réussite des autres UE

-Vous devez travailler régulièrement chez vous (dictées en ligne, exercices donnés par le professeur, déchiffrage vocal, techniques vocales, rythmes, théorie de la musique...) les disciplines de cette UE qui est souvent celle qui vous prive d'une bonne moyenne et **RENDRE CHAQUE SEMAINE LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LE PROFESSEUR**

-Un étudiant qui n'a jamais fait de musique peut parfaitement réussir cette UE à la seule condition de travailler quotidiennement les disciplines enseignées dans cette UE

-UE2-Pratiques Musicales

- Les ECUE de cette UE vous permettent de pratiquer la musique avec des professionnels de la discipline
- Vous y apprendrez à composer de la musique (MAO soit Musique assistée par Ordinateur, placé avec techniques musicales en Licence 2)
- A travailler votre voix, instrument de base de tout musicien
- A créer et produire vos musiques
- ENFIN À PRATIQUER, LES 3 LICENCES MUTUALISÉES LA PRATIQUE CHORALE seul moyen de travailler le déchiffre, les intervalles, la voix, l'écoute des autres voix, la polyphonie, les rythmes, le contrepoint, BREF LE CŒUR DE VOTRE FORMATION DE MUSICIEN et ce depuis des millénaires, un excellent niveau de pratique chorale est requis pour préparer le CAPES en fin de Licence 3 justement nommé « Éducation musicale et CHANT CHORAL »
- La pratique chorale ne s'apprend pas seul, à la maison, mais en chantant DURANT DES ANNÉES DANS UN CHŒUR...

-UE-Outils et Applications Musicologiques

- Les ECUE de cette UE vous forment à l'**Analyse musicale**, base de la compréhension des langages musicaux
- et vous permettent de savoir lire des textes fondamentaux écrits par des compositeurs et des musicologues (**Lectures musicologiques**)
- Enfin ils vous permettent de concrétiser vos savoirs dans des « **Projets encadrés** » cours d'analyse de publications scientifiques, de mises en œuvre de l'arrangement jazz, de construction de projets musicaux...
- Une bibliographie et des exercices pourront vous être donnés, des devoirs pourront être rendus chaque semaine...

-UE-Histoire et Culture Musicale

- Les cours de cette UE abordent les questions **musicologiques historiques** et **esthétiques**, les **styles**, l'**ethnomusicologie**, les **musiques actuelles**...
- Ils sont essentiels à la compréhension des **langages musicaux**, des liens avec l'histoire des idées et des arts y sont établis systématiquement
- ce sont pour l'essentiel des cours magistraux qui réclament plusieurs heures de travail à la maison, des lectures complémentaires (voir les bibliographies jointes pour chaque cours sur MOODLE)
- IL faut travailler le vocabulaire de la discipline, bien vérifier les définitions des termes usités en cours dont on croit connaître la signification mais que l'on est souvent incapable d'explicitier, bien savoir faire la différence par exemple entre un genre et une forme, entre une sonate et une forme sonate, savoir définir un *ricercare* ou une cantate... (Biblio : Vocabulaire de la Musique, publié chez Minerve)

-NOTA BENE : Le règlement des études UCA rappelle que **L'ENSEMBLE DES ENSEIGNEMENTS** (Cours Magistraux et Travaux Dirigés) **DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE SUIVI** sans absence possible.

√ **TRAVAILLER CHEZ SOI est INDISPENSABLE**

- VOUS L'AUREZ COMPRIS, VOS COURS SONT CONCENTRÉS SUR 10 OU 12 SEMAINES PAR SEMESTRE, C'EST TRES PEU
- ILS EXIGENT UN TRAVAIL PERSONNEL CONSTANT, RÉGULIER ET CONSÉQUENT À LA MAISON (Relire les cours, relire les notes, apprendre le vocabulaire de la discipline, faire les exercices demandés, regarder les corrections des exercices, travailler le clavier, l'harmonisation, travailler sa voix solo et en chœur...)

-LA FORMATION ALLIE THÉORIES ET PRATIQUES DE LA MUSIQUE, AUCUN DES 2 VOLETS NE DOIT ÊTRE NÉGLIGÉS

-ALLER EN COURS ET ÉVITER TOUT ABSENTÉISME 1ERE CAUSE D'ABANDON DE LA LICENCE...

-Ne pas hésiter à parler de vos problèmes avec le professeur responsable de la licence et ou du cours qui pose problème

➤ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES. (IP)

-Elles doivent être faites par vos soins, en ligne, **CHAQUE SEMESTRE**, en plus de l'inscription universitaire

-Fiches IP (Inscription pédagogique) :

-Les étudiants doivent remplir leurs fiches IP (inscription pédagogique, à distinguer de l'inscription à l'université, soit la liste des UE et des ECUE avec les codes, en fonction des parcours, qu'ils devront valider pour obtenir leur année de Licence. Elles seront déposées à la scolarité.

-Attention **ne pas se tromper**, inscrire les bons codes et les cours qui correspondent au parcours.

-Si vous n'êtes pas en parcours interprète, par exemple vous ne pouvez pas inscrire des ECUE du parcours interprète.

-BIEN RESPECTER LES DATES LIMITES DE DEPOT DES FICHES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

-Du X au X septembre : UE Disciplinaires

-Du X au X septembre : UE Découverte

-NE PAS OUBLIER D'INSCRIRE DANS TOUS LES ECUE SUIVIS, dans le cas contraire vous n'apparaitrez pas dans les listes de relevés de notes, **nous ne pourrions pas tenir compte de vos notes dans les procès-verbaux** dédiés à chaque semestre, ni dans le procès-verbal annuel.

➤ ÉVALUATIONS-EXAMENS :

-Contrôle Continu intégral pour Licence 1, 2 et 3.

-Il n'y a plus de session d'examens, les contrôles **peuvent avoir lieu à tout moment** dans le cadre du cours et sans prévenir les étudiants.

-Absence : Toute absence devra être **justifiée** par un certificat médical, sinon sanctionnée.

-Attention 10 ou 12 semaines de cours, cela signifie qu'une seule absence est lourde conséquence.

-Nos UE sont soumis au Contrôle Continu Intégral, cela signifie qu'à tout moment vous pouvez avoir un examen sur table, les enseignants ayant toute liberté pour placer à tout moment des devoirs, ou des contrôles inopinés certains ne durant que quelques minutes, en cas d'absence 0/20.

-Une **absence à un contrôle continu** équivaut à un 0/20, voir à un ABI (Absence Injustifiée inscrite sur le Procès-verbal du semestre, ce qui peut pousser le CROUS à vous réclamer le remboursement de la bourse qui vous aura été octroyée)

-Absence justifiée par certificat médical est à déposer dans les 5 jours ouvrés au plus tard suivant l'absence, le professeur vous soumettra à un examen de remplacement de son choix. Sans explication de votre absence dans les délais, aucun moyen de rattraper l'examen manqué (donc ABI).

-Les cas d'absences justifiées sont: -Maladie avec au moins un jour d'arrêt

- Urgence médicale avec certificat
- Hospitalisation avec certificat
- Chevauchements aux examens UCA
- Convocation au Tribunal, pour la Journée d'appel, pour examen du permis de conduire,
- Décès d'un proche

-2^e chance ajournés aux résultats annuels :

-Avec le Contrôle continu intégral, Il n'y a plus de seconde session d'examen, ils sont remplacés par une commission dite « Seconde chance » qui remplace toutes les notes les plus faibles en dessous de la moyenne par la meilleure des notes obtenues parmi les notes inscrites dans les UE « ajournés »

-**Étudiants boursiers** : 2 ABI (Absence Injustifié) sur les PV (Procès-verbaux d'examen de fin de semestre) peuvent pour vous faire perdre le bénéfice de la bourse, vous courez le risque de devoir la rembourser...

-**Fraude aux examens** : les téléphones, ordinateurs, montres connectées, lunettes connectées, tout appareil électronique, oreillettes, tout document, doivent être placés dans vos sacs lesquels seront déposés à l'entrée de la salle d'examen et récupérés après avoir signé la feuille de présence.

-Le visage doit être découvert et les oreilles doivent être dégagées afin de pouvoir vérifier que vous ne portez pas d'oreillettes

-Un règlement des fraudes et des risques que vous encourez sera placé sur MOODLE pour que vous en ayez connaissance

➤ **REMARQUES**

-**Groupes** : à partir de 40+4, Selon les fiches IP, dédoublement à partir de 44 étudiants.

-**Chœur** : Mutualisé 3 années, répartis sur 2 groupes (1 répétition le Lundi à Carlone, une répétition le jeudi sur le Campus Méliès). Nos étudiants sont prioritaires.

-**UE découverte** : UE2, Possibilité de la prendre en Musique ou dans le portail découverte (Voir liste en fin de guide)

-**Pour tous les cours CRR**, mettre le nom des professeurs (aide précieuse pour les fiches IP)

-**Licence 1** : Semestre de 10 semaines

-**Licence 2 et 3** : Semestre de 12 semaines

-**Pauses Pédagogiques « Toussaint » et « Février »** : ATTENTION 1 semaine sur les 2 semaines des scolaires sauf pour Noël.

-**Les EDT du semestre 2** vous seront donnés au cours du semestre 1 (Octobre), ils ne devraient que peu changer par rapport à ceux du semestre 1.

-**Du bon usage des appareils connectés** : Le téléphone portable reste quand il est utilisé un outil pédagogique, en aucun cas il ne doit servir à répondre aux SMS et vos ordinateurs ne sont autorisés (s'ils le sont) pour consulter vos mails, ou regarder votre série préférée...

-La déconnexion numérique est donc OBLIGATOIRE durant les cours sauf demande expresse du professeur pour que vous consultiez un document à usage pédagogique

-Les enseignants ont toute liberté d'interdire dans leurs cours téléphones portables voir les ordinateurs, vous devrez vous plier à leur demande...

-Représentants des étudiants : 2 représentants des étudiants doivent être élus par année de Licence, ils assureront le relais entre les enseignants, le ou la responsable pédagogique et les étudiants.

-Cellule Handicap : courriel handicap@univ-cotedazur.fr et Responsable Mission Handicap, Correspondante Handicap pour les personnels, Référente Handicap pour les étudiants : [Anne Brisswalter anne.brisswalter@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne.Brisswalter@univ-cotedazur.fr)

-A contacter en cas de besoin d'un tiers temps, d'aménagements particuliers pour les examens.

-Soutien Psychologique : Le BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) dispense des consultations avec des psychiatres et psychologues pour l'ensemble des étudiants ou personnes en formation du département des Alpes Maritimes âgés de 18 à 32 ans.

-Les locaux du BAPU se situent en centre-ville niçois au 2 boulevard Dubouchage, les consultations ont lieu sur rendez-vous au 04 93 87 72 78.

-La prise en charge est intégralement assurée par l'assurance maladie sans avance de frais.

-Le Centre de Santé Universitaire vous propose également des ateliers pour se sentir mieux. Des ateliers-vous sont proposés par l'équipe du Centre de Santé sur les thématiques de confiance en soi, d'estime de soi ou encore pour apprendre à résister à la procrastination. Des ateliers de gestion du stress et relaxation sont également proposés pour aider chaque étudiant à retrouver la sérénité.

➤ RÉORIENTATION

-Il est possible de changer d'orientation au début du semestre 1 et en fin de semestre 1

-ATTENTION : Les dates accordées pour une demande de réorientation doivent être respectées, au-delà aucune réorientation en sera acceptée. Consulter le calendrier UCA placé en fin de guide chaque semaine pour ne pas manquer une date importante

-Réorientation Semestre 1 : Du 12 au 21 septembre

-Commission de réorientation : Le 26 septembre

➤ CAPES « Éducation musicale et chant choral » BAC+3, décret 28 mars 2025

-Depuis le décret du 28 mars 2025, les étudiants de Licence 3 peuvent passer le concours du **Professorat du second degré, CAPES « Éducation musicale et Chant choral » en fin de Licence 3** (Avril pour les épreuves d'admissibilité, Juin pour les épreuves d'admission)

-Un parcours « Préparation au Concours du Professorat du second degré » prépare les étudiants aux épreuves du CAPES BAC+3, la plupart des cours de ce parcours sont pour les 2 années à venir, mutualisés avec le Master MEEF Éducation Musicale et Chant Choral.

-Le nouveau parcours s'appuie sur la préparation au concours M1+M2 MEEF existant (les cours seront mutualisés ainsi que les EDT), les épreuves sont identiques mais simplifiées.

-Tous les cours communs avec la L3 parcours « Études Musicales » maintenus sont ceux qui seront également utiles pour préparer au concours

-Toutes les épreuves du concours L3 (détaillé ci-dessous) sont préparées grâce au cadre ci-dessous (Culture Musicale, Relevé musical, Analyse et Esthétique, Harmonisation et arrangement, interprétation d'une pièce solo avec accompagnement, direction de chœur, exposé et échanges avec le jury, entretien)

-Description des épreuves du CAPES BAC+3 organisés à partir de la session 2026 qui structurent le parcours PCP2D

-Les épreuves sont notées de 0 à 20.

-Pour les épreuves d'admissibilité une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.

-Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

▪ **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE**

√ **Première épreuve d'admissibilité**

- **Durée : 4 heures.**
- **Coefficient 2,5.**

L'épreuve consiste en une série de questions successives permettant au candidat de répondre à un questionnement induit par le sujet, en témoignant de sa culture musicale et artistique.

Pour ce faire, le candidat mobilisera ses connaissances culturelles générales inscrites dans l'histoire de l'art et empruntant aux différentes pratiques artistiques pour appuyer sa réflexion. Il saura identifier des enjeux musicaux et artistiques portés par le sujet et inscrire les références utilisées dans l'espace et le temps.

L'épreuve permet d'apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender des productions artistiques. Outre la mobilisation d'une terminologie adaptée, elle permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

√ **Seconde épreuve d'admissibilité**

- **Durée totale de l'épreuve : 3 heures.**
- **Coefficient 2,5.**

L'épreuve, prenant appui sur une documentation sonore et graphique d'œuvres musicales, vise à évaluer la capacité du candidat à identifier, sélectionner et analyser diverses ressources, et à utiliser des méthodes d'écoute adaptées au travail de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.

Elle est constituée de trois parties indépendantes qui s'enchaînent.

1. La première partie est un relevé musical. Le candidat complète sur partition des éléments musicaux identifiés par le sujet.

Durée de la première partie : 30 minutes

2. La deuxième partie est une analyse et contextualisation d'un extrait sonore d'une œuvre. L'extrait d'œuvre est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une brève présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situant dans un contexte musical et un champ esthétique précis.

Durée de la deuxième partie : 30 minutes

3. La troisième partie est une harmonisation et arrangement simple d'un texte pour voix seule qui constitue le sujet. Sur un extrait de la partition délimité par le sujet, le candidat propose une harmonisation de la ligne mélodique et enrichit son harmonisation de lignes vocales et/ou instrumentales dont le nombre et la nature sont précisés par le sujet.

Durée de la troisième partie : 2 heures

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

▪ **ÉPREUVES D'ADMISSION**

√ **Première épreuve d'admission**

- **Durée de la préparation : 1 heure.**
- **Durée totale de l'épreuve : 1 heure.**
- **Coefficient 5.**

L'épreuve consiste en une interprétation d'une œuvre, puis une direction de chœur conduisant à un exposé et à un échange avec le jury.

Cette épreuve est constituée de deux parties.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation et une interprétation d'une œuvre choisie par le candidat. Après avoir présenté l'œuvre et précisé ses intentions artistiques, le candidat interprète un chant qu'il aura apporté, en s'accompagnant au clavier mis à disposition ou sur un instrument polyphonique qu'il aura apporté.

Durée de la première partie : 10 minutes.

La seconde partie de l'épreuve consiste en une direction de chœur, suivie d'un exposé et d'échanges avec le jury. Le candidat mène l'apprentissage d'un chant à deux voix -proposé par le jury - auprès d'un ensemble vocal qui ne dispose pas de la partition (20 minutes). La direction de chœur est suivie d'un exposé (15 minutes) au cours duquel le candidat présente ses intentions et choix artistiques. Cet exposé donne lieu à un échange avec le jury (15 minutes).

Durée totale de la seconde partie : 50 minutes.

L'épreuve vise à apprécier, outre les compétences pratiques disciplinaires, notamment vocales, d'accompagnement et de direction de chœur, la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral et à interagir avec le jury et le chœur.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

√ **Seconde épreuve d'admission**

- **Durée totale de l'épreuve : 35 minutes**
- **Coefficient 3**

La seconde épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

1. Se projeter dans le métier de professeur ;
2. Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
3. Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
4. Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Elle est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

➤ **RESPONSABILITES LICENCE:**

-Contacter les enseignants responsables des différents parcours pour toutes questions concernant vos cours, les EDT et autres

-Responsable Portail Licence: Annick FIASCHI DUBOIS

-Responsable Licence 1 et 2 Musique: Annick FIASCHI DUBOIS

-Responsable Licence 3 Musique (**Hors parcours Professorat Second Degré**) : Jean-François TRUBERT

-Responsable Licence Musique Parcours Interprètes : Julie MANSION-VACQUIE

-Responsable Licence 3 Parcours Professorat Second degré: Annick FIASCHI DUBOIS

-Responsable Master ARTS : Julie Mansion-Vacqué

➤ **ENSEIGNANTS LICENCE UNIVERSITE COTE D'AZUR**

-Enseignants Titulaires

- Pascal DECROUPET (PR)	PD
- Annick FIASCHI-DUBOIS (MCF HDR)	AFD
- Julie MANSION-VAQUIÉ (MCF)	JMV
- Jean-François TRUBERT (PR)	JFT

-Chargés de cours :

-Michelle ANGUILE (Prof en retraite CRR Nice)	MA
-Philippe BRASSOUD (Prof CRR Nice)	PHB
-Patrick CLETTE (Prof Musique)	PC
-Élise HEINISCH (Doctorante ethnomusicologie, Prof Musique)	EH
-Tiffenn LANNOU (Chargée de cours/Panda Events)	TL
-Renaud LE DANTEC (Prof CRR Nice)	RLD
-Stéphane MEGE (Prof CRR Nice)	SM
-Gael NAVARD (Prof CRR Nice)	GN
-Valérie TRUBERT (Prof Chant)	VT

-Doctorant(e)s :

- Louis FERRARI	LF
- Sheng YANG	SY

-Courriels Titulaires et Responsables Licence

- Pascal DECROUPET (PR) :	Pascal.DECROUPET@univ-cotedazur.fr
- Annick FIASCHI-DUBOIS (MCF HDR)	Annick.FIASCHI-DUBOIS@univ-cotedazur.fr
- Julie MANSION-VAQUIÉ (MCF)	Julie.MANSION-VAQUIE@univ-cotedazur.fr
- Jean-François TRUBERT (PR)	Jean-Francois.TRUBERT@univ-cotedazur.fr

-Chargés de cours :

- Patrick CLETTE (Prof Musique)	Patrick.CLETTE@univ-cotedazur.fr
- Élise HEINISCH (Dr ethnomus, Prof Musique)	Elise.heinisch@univ-cotedazur.fr
-Alain JOUTARD (Dir. Chœur)	joutard.alain@gmail.com
- Tiffenn LANNOU (Panda Events)	Tiffenn.LANNOU@univ-cotedazur.fr
-Renaud LE DANTEC (Prof CRR Nice)	renaudledantec@gmail.com
-Stéphane MEGE (Prof CRR Nice)	stephane.mege@ville-nice.fr
- Gael NAVARD (Prof CRR Nice)	gaelnavard@gmail.com
- Franck SANA (Prof Agrégé détaché INSPE)	franck.sana@univ-cotedazur.fr
-Valérie TRUBERT (Prof Chant)	valerie.t06@gmail.com

-Doctorant(e)s :

- Sheng YANG

yangshengfr@YAHOO.FR

-Scolarité Licence Musique

-Sophie GHILARDI

Sophie.GHILARDI@univ-cotedazur.fr

-Maryse ORTIZ

Maryse.ORTIZ@univ-cotedazur.fr

➤ DATES à retenir : A titre d'exemples pour le moment 2025-2026

- **MARDI 9 SEPTEMBRE : 9H30-11H30- AMPHI 75, PRE-RENTREE L1 ACCUEIL (AFD +COLLEGUES)**
- **Mercredi 10 septembre toute la journée : Pré-Rentrée CRR L1-L2-L3 et accompagnement (DPE)**
- **Lundi 8 septembre, Liégard, début des cours MEEF**
- **Lundi 8 septembre, Carlone, Pré-Rentrée L1**
- **Lundi 8 septembre au 22 septembre : Accueil des étudiants-Pré-Rentrées**
- **Du 8 au 21 septembre : Inscriptions pédagogiques (IP) UE Disciplinaires**
- **Jeudi 11 septembre : 12h-14h, L1, Enjeux, Extension 211, Tests (JFT)**
- **Jeudi 11 septembre : 14h-16h, L1, Enjeux, Extension 211, Présentation de la Musicologie (AFD)**
- **Du 12 au 21 septembre : Réorientation semestre 1**
- **Mardi 16 septembre : Visite de la BU**
- **Jeudi 18 septembre : Visite de la BU**
- **Du 17 au 28 septembre : Inscriptions pédagogiques (IP) UE Découvertes**
- **Vendredi 19 septembre : 9h-12h, L2 Réunion de Pré-Rentrée, Amphi 75 (AFD +Collègues)**
- **Vendredi 19 septembre : 9h-12h, L3 Réunion de Pré-Rentrée, Amphi 75 (AFD +Collègues)**
- **LUNDI 22 SEPTEMBRE : SEMESTRE 1, DEBUT DES COURS SEMESTRE 1**
- **Lundi 22 septembre : Semaine 1**
- **Lundi 22 septembre, 18H-20H : Concert d'accueil des Licences Campus Carlone, Atrium, Spectacle « Gershwin in love », Associations des étudiants de musique MUSUCA, MEJ (Musiques en Jeux), solistes et chœurs étudiants en musique, Orchestre Jazz (Prof. Du CRR, dir R. Le Dantec), dir. Alain Joutard.**
- **26 septembre : Commission réorientation**
- **Dimanche 28 Septembre : FIN FICHE IP WEB**
- **Lundi 29 septembre : Semaine 2**
- **Mardi 30 septembre : Date limite annulation inscription avec remboursement**
- **Lundi 6 octobre : Semaine 3**
- **Lundi 13 octobre : Semaine 4**
- **Lundi 20 octobre : Semaine 5**
- **SAMEDI 25 OCTOBRE-DIMANCHE 2 NOVEMBRE : PAUSE PEDAGOGIQUE**
- **Lundi 3 novembre : Semaine 6**
- **Lundi 10 novembre : Semaine 7**
- **Mardi 11 novembre : Férié, mais les cours doivent être rattrapés**
- **Lundi 17 novembre : Semaine 8**
- **Lundi 24 novembre : Semaine 9**

- Lundi 1er décembre : Semaine 10
- Lundi 1^{er}-14 décembre : Réorientation pour le semestre 2
- Lundi 8 décembre : Semaine 11
- Lundi 15 décembre : Semaine 12
- SAMEDI 20 DECEMBRE-DIMANCHE 4 JANVIER : PAUSE PEDAGOGIQUE
- Lundi 6 janvier : Semaine 13
- LUNDI 5-19 JANVIER : FICHE IP SEMESTRE 2 L1
- Lundi 12 janvier : Semaine 14
- Lundi 19 janvier : Semaine 15
- LUNDI 26 JANVIER : SEMESTRE 2, DEBUT DES COURS-Semaine 1
- Lundi 2 février : Semaine 2
- MERCREDI 4 FEVRIER : DATE LIMITE SAISIE SNSWEB
- Lundi 9 février : Semaine 3
- MARDI 10-11-12 FEVRIER : DELIBERATION S1
- 14 février : RÉSULTATS SEMESTRE 1
- Lundi 16 février : Semaine 4
- SAMEDI 21 FEVRIER-DIMANCHE 1^{ER} MARS : PAUSE PEDAGOGIQUE
- Lundi 2 mars : Semaine 5
- Lundi 9 mars : Semaine 6
- Lundi 16 mars : Semaine 7
- Lundi 23 mars : Semaine 8
- Lundi 30 mars : Semaine 9
- Lundi 5 avril : lundi de paques, férié mais cours seront remplacés
- Mardi 7 avril : Semaine 10
- Lundi 13 avril : Semaine 11
- Lundi 20 avril : lundi de pentecôte, férié mais cours seront remplacés
- Mardi 21 avril : Semaine 12
- SAMEDI 25 AVRIL : FIN DES COURS SEMESTRE 2
- Lundi 28 avril : Semaine 13
- Vendredi 1^{er} mai : Férié
- Lundi 4 mai : Semaine 14
- Vendredi 8 mai : Férié
- Lundi 11 mai : semaine 15
- Lundi 18 mai : L1 examen Compétences
- Lundi 25 Mai : Pentecôte, Férié
- 26 MAI : DATE LIMITE SNSWEB SEMESTRE 2
- JEUDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN : DELIBERATIONS SESSION 1, SEMESTRE 2 ET ANNUELLES.
- LUNDI 8 JUIN : RESULTATS ANNEE UNIVERSITAIRE 25-26
- 22-23 JUIN : DÉLIBÉRATIONS 2D SESSION
- 26 JUIN : PUBLICATIONS RÉSULTATS 2D SESSION

➤ **ARCHITECTURE DES SEMESTRES**

√ **Licence 1, Semestres 1 et 2 « Études Musicales »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Techniques Musicales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Pratiques Musicales
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Outils et Applications Musicologiques
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Histoire et Culture Musicale

√ Licence 1, Semestres 1 et 2 « ICPM »

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Pratiques Musicales Préprofessionnelles
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Spécialisation-Pédagogie ou Création musicale
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Pratiques collectives-Complément de Pratique
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Histoire et Culture Musicale

√ Licence 2 Semestre 1 « Études Musicales »

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Techniques Musicales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Pratiques Musicales
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Outils et Applications Musicologiques
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Histoire et Culture Musicale

√ Licence 2 Semestre 1 et 2 « ICPM » (Interprétation, Composition, Pédagogie musicale)

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Pratiques musicales professionnalisantes
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Spécialisation pédagogie ou création
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Pratiques collectives
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Histoire et Culture Musicale (ou Analyse musicale)

√ Licence 2 Semestre 2 « Études Musicales »

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Techniques Musicales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Cultures Musicales
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Pratiques Musicales
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Histoire et Culture Musicale

√ Licence 3 Semestres 1 et 2 « Études Musicales »

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Techniques Musicales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Outils d'Analyses et Applications Musicales
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Culture Musicale
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Pratiques Musicales et Musicologiques

√ Licence 3 Semestres 1 et 2 « ICPM » (Interprétation, Composition, Pédagogie musicale)

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Pratiques musicales professionnalisantes
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Culture Musicale
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Spécialisation professionnalisante appliquée
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Spécialisation professionnalisante

√ Licence 3 Semestres 1 et 2 « Préparation au Concours du Professorat »

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	UE Compétences Transversales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 1 Techniques Musicales
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	UE 2 Outils d'Analyses et Applications Musicales
1 UE DÉCOUVERTE	UE3 Culture Musicale
1 UE DISCIPLINAIRE	UE4 Préparation au concours

**LICENCE 1 - SEMESTRE 1
ETUDES MUSICALES**

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6					
	Compétences transversales		KLEHGD1				CREATES
	Compétences écrites		KCECRS1				CREATES
	Compétences informationnelles		KLEHPE1				CREATES
	Langue vivante 1		KLVS1				CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				CREATES
	Anglais 1		KLANS1				CREATES
	Espagnol		KLESS1				CREATES
	Italien		KLITS1				CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6					
	Formation musicale		HPEMFM1			24	MPHB
	Arrangement musical et Écriture 1		HPEMAE1			24	RLD
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (PRATIQUES MUSICALES)	-	6					
	MAO et Acoustique		HPEMAO1			20	JFT
L1+L2+L3 (2 groupes)	Pratiques chorales		HPEMPC1			24	PC+AJ
OU	Ouverture hors Mention Musicologie		X			X	X
UE3-OUTILS ET APPLICATIONS MUSICOLOGIQUES	-	6					
	Projets encadrés		HPEMPE1			12	JFT
	Lectures musicologiques 1		HPEMLM1			12	AFD
	Théories et outils d'analyse musicale		HPEMTO1		10	14	NA
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6					
	Histoire de la musique 1		HPEMHM1		10	10	AFD
	Histoire de la notation musicale		HPEMHN1		10	10	JFT

LICENCE 1 - SEMESTRE 1
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S1		KLEHGD1				X	CREATES
	Compétences écrites		KCECRS1				X	CREATES
	Compétences informationnelles		KLEHPE1				X	CREATES
	Langue vivante 1		KLVS1				X	CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				X	CREATES
	Anglais 1		KLANS1				X	CREATES
	Espagnol		KLESS1				X	CREATES
	Italien		KLITS1				X	CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PRÉPROFESSIONNELLES	-	6						
	Disc principale (inst/voix/dir/comp électro)		HPEMDP1				X	CRR
	Découverte du répertoire, accomp		HPEMDA1				X	CRR
UE2-SPECIALISATION : PEDAGOGIE OU CREATION MUSICALE	-	6						
1 ECUE à choisir entre : ↓	Introduction aux méthodes d'enseignement musicale		HPEMEN1				X	CRR
↓	Informatique musicale		HPEMIN1				X	CRR
↓	Composition MAA		HPEMCP1				X	CRR
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLEMENT DE PRATIQUE	-	6						
	Projets encadrés		HPEMPE1			(12)	JFT	(Cf Études musicales)
	Formation musicale, écriture et arrangement		HPEMFO1			12	X	CRR
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 1		HPEMHM1		(10)	(10)	AFD	(cf. Études musicales)
	Histoire de la notation musicale		HPEMHN1		(10)	(10)	JFT	(cf. Études musicales)

LICENCE 1 - SEMESTRE 2
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6					
	Compétences transversales S2		KLEHGD2				CREATES
	Compétences numériques 1		KLEHIN2				CREATES
	Compétences pré professionnalisation 1		?				CREATES
	Langue vivante 2		KLVS2				CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				CREATES
	Anglais 2		KLVS2				CREATES
	Espagnol		KLESS2				CREATES
	Italien		KLITS2				CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6					
	Formation musicale 2		HPEMFM2			24	PHB
	Arrangement musical et Écriture 2		HPEMAE2			24	RLD
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (PRATIQUES MUSICALES)	-	6					
	MAO		HPEMAO2			20	SY
	Pratiques chorales		HPEMPC2			L1+L2+L3	PC+AJ
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X
UE3-OUTILS ET APPLICATIONS MUSICOLOGIQUES	-	6					
	Projets encadrés		HPEMPE2			12	JFT
	Lectures musicologiques 2		HPEMLM2			12	AFD
	Théories et outils d'analyse musicale		HPEMTO2		10	14	NA
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6					
	Histoire de la musique 2		HPEMHM2		10	10	AFD
	Métiers de la Musique		HPEMHN2		10	10	JFT+VM

LICENCE 1 - SEMESTRE 2
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S2		KLEHGD2					CREATES
	Compétences numériques 1		KLEHIN2					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 1		?					CREATES
	Langue vivante 2		KLVS2					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 2		KLVS2					CREATES
	Espagnol		KLESS2					CREATES
	Italien		KLITS2					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PRÉ-PROFESSIONNELLES	-	6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HPEMDP2			CRR		
	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMDA2			CRR		
UE2-SPECIALISATION : PEDAGOGIE OU CREATION MUSICALE	-	6						
1 ECUE à choisir entre : ↓	Introduction aux méthodes d'enseignement musical		HPEMEN2			CRR		
↓	Informatique musicale		HPEMIN2			CRR		
↓	Composition MAA		HPEMCP2			CRR		
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLEMENT DE PRATIQUE	-	6						
	Projets encadrés		HPEMPE2			(12)	JFT	(cf. Études musicales)
	Formation musicale, écriture et arrangement		HPEMFO2			CRR		
	Pratiques collectives dirigés (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO2			CRR		
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 2		HPEMHM2		(10)	(10)	AFD	(cf. Études musicales)
	Métiers de la Musique		HPEMHN2		(10)	(10)	JFT+VM	(cf. Études musicales)

LICENCE 2 - SEMESTRE 3
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S3		KCTHS3					CREATES
	Compétences informationnelles 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 3		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 3		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES	-	6						
	Formation musicale 3		HPEMFM3			24	EH	
	Arrangement musical et Écriture 3		HPEMAE3			24	SM	
	MAO et Arrangement		HPEMAO3			20	SY	
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (CULTURES MUSICALES)	-	6						
	Musiques Actuelles 1		HPEMMA3		10	12	JMV	
	Ethnomusicologie 1		HPEMTH3		12	12	SR	
	Projet encadré		HPEMPE3			12	RLD	
	Atelier d'ethnomusicologie		HPEMAH3			20	SR	
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X	
UE3-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
Mutualisé L1	Textes musicologiques 3		HPEMTX3			(12)	AFD	
	Technique vocale		HPEMTV3			24	VT	
	Pratiques chorales		HPEMPC1			(24)	PC+AJ	L1-L2-L3
	Création et production musicales		HPEMCR3			24	PHB	
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 3		HPEMHM3		10	10	AFD	
	Analyse musicale 1		HPEMAY3		15	15	PD	

LICENCE 2 - SEMESTRE 3
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S3		KCTHS3					CREATES
	Compétences informationnelles 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 3		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 3		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHTS3					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES	-	6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HPEMDP3			CRR	X	X
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HPEMPN3			CRR	X	X
1UE au choix↓	Culture musicale, organologie		HPEMCM3			CRR	X	X
↓	Musiques actuelles 1		HPEMMA3		(10)	(12)	JMV	Cf. Études musicales
↓	Musiques Pop ou Musiques Jazz		HPEMMA3			CRR	X	X
UE2-SPECIALISATION :PEDAGOGIE OU CREATION MUSICALE	-	6						
1 UE au choix	Théorie et Histoire des méthodes d'enseignement musical		HPEMEN3			CRR		
↓	Informatique musicale		HPEMIN3			CRR		
↓	Composition MAA		HPEMCP3			CRR		
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLÉMENT DE PRATIQUES	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HPEMEC3			(12)	?	
	Pratique collectives dirigées (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO3			CRR		
1 ECUE au choix↓	Initiation aux techniques du son		HPEMIT3			CRR		
↓	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMDR3			CRR		
UE4-HISTOIRE ET ANALYSES MUSICALES	-	6						
	Histoire de la musique 3		HPEMHM3		(10)	(10)	AFD	Cf. Études musicales
	Analyse musicale 1		HPEMAY3		(15)	(15)	PD	Cf. Études musicales

LICENCE 2 - SEMESTRE 4
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES		6						
	Compétences transversales S4		KCTHS3					CREATES
	Compétences écrites 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences numériques 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 4		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 4		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 4		HPEFM4			24	EH	
	Arrangement musical et Écriture 4		HPEMAE4			24	SM	
	MAO et Enregistrement		HPEMAO4			20	SY	
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (CULTURES MUSICALES)		6						
	Musiques Actuelles 2		HPEMMA4		10	12	JMV	
	Ethnomusicologie 2		HPEMTH4		12	12	SR	
	Projet encadré		HPEMPE4			12	RLD	
	Atelier d'ethnomusicologie		HPEMAH4			20	SR	
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X	
UE3-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES		6						
1 UE au choix		6						
Mutualisé L1+L2	Textes musicologiques 4		HPEMTX4			(12)	AFD	
	Technique vocale		HPEMTV4			24	VT	
	Pratiques chorales		HPEMCH4			(24)	PC+AJ	L1, L2, L3
	Création et production musicales		HPEMCR4			24	JMV	
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE		6						
	Histoire de la musique 4		HPEMHM4		10	10	AFD	
	Analyse musicale 2		HPEMAY4		15	15	PD	

LICENCE 2 - SEMESTRE 4
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPÉTENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S4		KCTHS3					CREATES
	Compétences écrites 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences numériques 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 4		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 4		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES		6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HPEMDP4		X	CRR	X	X
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HPEMPN4		X	CRR	X	X
1UE au choix↓	Culture musicale, organologie		HPEMUR4		X	CRR	X	X
↓	Musiques actuelles 2		HPEMMA4		(10)	(12)	JMV	Cf Études musicales
↓	ou Musique Pop (CRR) ou Jazz (CRR)		HPEMMA4		X	CRR	X	X
UE2-SPECIALISATION :PÉDAGOGIE OU CRÉATION MUSICALE		6						
1 UE au choix↓	Initiation à la pédagogie instrumentale et stages d'observation		HPEMEN4			CRR	X	X
↓	Informatique musicale		HPEMIN4			CRR	X	X
↓	Composition MAA		HPEMCP4			CRR	X	X
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLÈMENT DE PRATIQUES		6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HPEMEC4			CRR	X	X
	Pratique collectives dirigées (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO4			CRR	X	X
1 ECUE au choix↓	Initiation aux techniques du son		HPEMIT4			CRR	X	X
↓	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMAC4			CRR	X	X
UE4-HISTOIRE ET ANALYSES MUSICALES		6						
	Histoire de la musique 4		HPEMHM4		(10)	(10)	AFD	Cf Études musicales
	Analyse musicale 2		HPEMAY4		(15)	(15)	PD	Cf Études musicales

LICENCE 3 - SEMESTRE 5
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHITS5					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES	-	6						
	Formation musicale 5		HLEMFO5			20	EH	
	Arrangement musical et Écriture 5		HLEMAE5			24	SM	
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	-	6						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5		12	12	PD	
	Esthétique musicale 1		HLEMES5		12	12	AFD	
	Création et Production musicale		HLEMPV5			20	JMV	
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 3		HLMEM5			18	SR	
	Musiques actuelles 3		HLEMMMA5			18	JMV	
	Perspectives de recherches musicales et artistiques		HLEMPM5			12	3H/Titulaires	
	Musique et médias		HLEMED5			18	JFT	
UE4-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
	Environnement professionnel UCA		HLEMCA5			24	Panda	
	Enjeux de la musicologie, PPR ou Stage		HLEMXS5			18	3H/Titulaires	
	Pratiques chorales		HPEMPC1			(24)	PC+AJ	L1-L2, L3
	MAO et outils numériques		HLEMOA5			18	GN	

*Perspectives de Recherche (3H/Titulaires), présentation des recherches et/ou publications en cours.

*Enjeux, PPR, Stage : 3H (JFT Mon Master), 3H (AFD Fiche Mémoire), 3H (PD Suivi CRR), 3H JMV (PPR, Stage)

LICENCE 3 SEMESTRE 5
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHTS5					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES	-	6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HLEMIN5			CRR		
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HLEMUS5			CRR		
UE2-CULTURE MUSICALE	-	6						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5	12	12?	()	PD	
1 UE au choix↓	Informatique musicale		HLEMIM5			CRR	X	
↓	Musiques actuelles 3		HLEMMA5			(18)	JMV	Cf Études musicales
↓	Esthétique de la musique S5		HLEMES5		(12)	(12)	AFD	Cf Études musicales
UE3-SPECIALISATION PROFESSIONNALISANTE APPLIQUEE	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HLEMEC5			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 1↓	Préparation aux concours		HLEMP5			CRR		
↓	Pédagogie appliquée		HLEMPA5			CRR		
↓	Réalisation en informatique musicale		HLEMRI5			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 2↓	Musique et médias et Cours de GN au CRR		HLEMED5			(18)	JFT	(Cf Études musicales)
↓	Ethnomusicologie 3		HLEMEM5			(18)	SR	(Cf Études musicales)
UE4-SPÉCIALISATION PROFESSIONNALISANTE	-	6						
	Projet Professionnel		HLEMPP5			CRR		
	Environnement professionnel CRR		HLEMRR5			CRR		
	Conférences musicales et pédagogiques		HLEMCM5			CRR		
1 ECUE au choix↓	Environnement professionnel UCA		HLEMCA5			(24)	Panda	(Cf Études musicales)
↓	Enjeux de la musicologie, PPR, Stage au CRR*		HLEMXS5		Voir* Et. Mus	(18)	3H/Titulaires	(Cf Études musicales)

LICENCE 3 - SEMESTRE 5-NOUVEAU CAPES
PARCOURS CLE2D (Cf. UNE PARTIE D'ETUDES MUSICALES + ENSEIGNEMENTS MEEF MUSIQUE Cours MUTUALISÉS)

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES								
	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHITS5					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES								
	-	6						
	Formation musicale 5		HLEMF05			(20)	EH	(Cf Études musicales
	Arrangement musical et Écriture 5		HLEMAE5			(24)	SM	Cf Études musicales
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE								
	-	6						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5		(12)	(12)	PD	Cf Études musicales
	Esthétique musicale 1		HLEMES5		(12)	(12)	AFD	Cf Études musicales
	CHANT+DIR CHEUR+MEJ		HLEMPV5			12 (15+20)	AF+PC+AJ+MEJ	Cf MEEF
UE3-CULTURE MUSICALES								
	-	6						
	Ethnomusicologie 3		HLMEM5			(18)	SR	Cf Études musicales
	Musiques actuelles 3		HLEMMA5			(18)	JMV	Cf Études musicales
	Entretien et Savoirs Concours		HLEMPM5			(27)	LA+ FL+FS	Cf MEEF
	Culture Musicale		HLEMED5			(23)	AFD	Cf MEEF
UE4-COMMENTAIRE, TECHNIQUES MUSICALES, PRATIQUES CHORALES, STAGE								
	-	6						
	Commentaire comparé		HLEMCC5			(23)	AFD	Cf MEEF
	Techniques Musicales		HLEMTM5			(48)	FS	Cf MEEF
	Pratiques Chorales L3		HLEMOA5			(24)	PC+ AJ+MEJ	Cf Études musicales
	Continuum enseignement- Stage		VLELPR5			X	AFD	INSPE

**LICENCE 3 SEMESTRE 6
ETUDES MUSICALES**

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S6		KCTHS6					CREATES
	Compétences numériques 4		KCHECR6					CREATES
	Compétences informationnelles 4		KPHPRO6					CREATES
	Langue vivante 6		KLHVS6					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 6		KLHANS6					CREATES
	Espagnol 6		KLHESS6					CREATES
	Italien 6		KLHITS6					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES	-	6						
	Formation musicale 6		HLEMFO6			20	EH	
	Arrangement musical et Écriture 6		HLEMAE6			24	SM	
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	-	6						
	Analyse musicale 4		HLEMAM6		12	12	DP	
	Esthétique musicale 2		HLEMES6		12	12	JFT	
	Création et Production musicale		HLEMPR6			20	JFT	
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 4		HLEMEM6			18	SR	
	Musiques actuelles 4		HLEMM6			18	JMV	
	Perspectives de recherches musicales et artistiques		HLEMPV6			12	3H/Titulaire	
	Musique et médias		HLEMED6			18	JFT	
UE4-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
	Environnement professionnel UCA		HLEMCA6			24	Panda	
	Enjeux de la musicologie, PPR ou Stage		HLEMXS6			18	3H/Titulaire	
	Pratiques chorales		HPEMPC2			(24)	PC+A]	L1-L2, L3
	MAO et outils numériques		HLEMAO6			18	GN	

*Perspectives de Recherche (3H/Titulaires), présentation des recherches et/ou publications en cours.

*Enjeux, PPR, Stage : 3H (JFT Mon Master), 3H (AFD Fiche Mémoire), 3H (PD Suivi CRR), 3H JMV (PPR, Stage)

LICENCE 3 SEMESTRE 6
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S 6		KCTHS6					CREATES
	Compétences informationnelles 4		KCHECR6					CREATES
	Compétences numériques 4		KPHPRO6					CREATES
	Langue vivante 6		KLHVS6					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 6		KLHANS6					CREATES
	Espagnol 6		KLHESS6					CREATES
	Italien 6		KLHITS6					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES	-	6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HLEMIN6			CRR	X	
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HLEMUS6			CRR	X	
UE2-CULTURE MUSICALE	-	6						
	Analyse musicale 4		HLEMAM6		(12)	(12)	DP	Cf Études musicales
1 UE au choix↓	Informatique musicale		HLEMIM6			CRR)		
↓	Musiques actuelles 4 ou Mus. Pop (CRR) ou Jazz (CRR)		HLEMM6			(18)	JMV	Cf Études musicales
↓	Esthétique musicale 2		HLEMES6		(12)	(12)	JFT	Cf Études musicales
UE3-SPECIALISATION PROFESSIONNALISANTE APPLIQUEE	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HLEMEC6			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 1↓	Préparation aux concours		HLEMPC6			CRR		
↓	Pédagogie appliquée		HLEMPA6			CRR		
↓	Réalisation en informatique musicale		HLEMRI6			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 2↓	Musique et médias (1 fois) +GN CRR		HLEMED6			(18)	JFT+GN	Cf Études musicales
↓	Ethnomusicologie 4		HLEMEM6			(18)	SR	Cf Études musicales
UE4-SPÉCIALISATION PROFESSIONNALISANTE	-	6						
	Projet Professionnel		HLEMP6			CRR		
	Environnement professionnel CRR		HLEMRR6			CRR		
	Conférences musicales et pédagogiques		HLEMCM6			CRR		
1 ECUE au choix↓	Environnement professionnel UCA		HLEMCA6			(24)	Panda	Cf Études musicales
↓	Stage CRR		HLEMXS6			CRR		

LICENCE 3 - SEMESTRE 6-NOUVEAU CAPES
PARCOURS CLE2D (Cf. UNE PARTIE D'ETUDES MUSICALES + ENSEIGNEMENTS MEEF MUSIQUE Cours MUTUALISÉS)

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES								
	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS6					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHINF6					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHNUM6					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS6					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS6					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS6					CREATES
	Italien 5		KLHITS6					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES								
	-	6						
	Formation musicale 5		HLEMPFO6			(20)	EH	(Cf Études musicales)
	Arrangement musical et Écriture 5		HLEMAE6			(24)	SM	Cf Études musicales
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE								
	-	6						
	Analyse musicale 3		HLEMAM6		(12)	(12)	PD	Cf Études musicales
	Esthétique musicale 1		HLEMES6		(12)	(12)	AFD	Cf Études musicales
	CHANT+DIR CHEUR+MEJ		HLEMPV6			12 (15+20)	AF+PC+AJ+MEJ	Cf MEEF
UE3-CULTURE MUSICALES								
	-	6						
	Ethnomusicologie 3		HLMEM6			(18)	SR	Cf Études musicales
	Musiques actuelles 3		HLEMMA6			(18)	JMV	Cf Études musicales
	Entretien et Savoirs Concours		HLEMPM6			(27)	LA+ FL+FS	Cf MEEF
	Culture Musicale		HLEMED6			(23)	AFD	Cf MEEF
UE4-COMMENTAIRE, TECHNIQUES MUSICALES, PRATIQUES CHORALES, STAGE								
	-	6						
	Commentaire comparé		HLEMCC6			(23)	AFD	Cf MEEF
	Techniques Musicales		HLEMTM6			(48)	FS	Cf MEEF
	Pratiques Chorales L3		HLEMOA6			(24)	PC+ AJ+MEJ	Cf Études musicales
	Continuum enseignement- Stage		VLELPR6			X	AFD	INSPE

➤ **EMPLOI DU TEMPS semestre 1**

**EDT LICENCE 1
SEMESTRE 1**

ICPM (INTERPRETES), les autres cours au CRR

**EDT LICENCE 2
SEMESTRE 1**

Parcours ICPM INTERPRETES (Surligné en Jaune), les autres cours au CRR

**EDT LICENCE 3
SEMESTRE 1
ETUDES MUSICALES**

**EDT LICENCE 3
SEMESTRE 1
Parcours ICPM**

EDT LICENCE 3 - SEMESTRE 1

Parcours PRÉPARATION AU CONCOURS 2D DEGRÉ

Les cours ont lieu à Carlone (UCA), au CRR de Nice et à Liégard (INSPE)

➤ LISTE DES UE D'OUVERTURE L1-SEMESTRE 1

Codes UE Codes ECUÉ	Intitulés UE ou ECUÉ	Jours et horaires enseignantes/ enseignants	Salles (à venir)	Descriptif cours (pour plus d'informations, consulter les livrets des enseignements de chaque formation disponibles sur le site du portail)
ARTS DU SPECTACLE (DANSE ET THÉÂTRE)				
HPUAR13	Écritures critiques en arts 1	Mardi 14h-17h Sylvie Vieilledent	A327	<p>Ce cours propose une réflexion sur les arts vivants, en s'appuyant principalement sur un corpus chorégraphique. L'accent sera porté sur l'acte de réception, envisagé comme une expérience esthétique relevant d'un processus à la fois sensible et perceptif. En reconsidérant l'origine du mot aisthesis - entendu comme « faculté de sentir » - il s'agira en effet d'interroger les effets que les œuvres produisent sur nous, de quelle manière elles sollicitent notre attention, activent nos imaginaires et engagent notre sensibilité.</p> <p>L'analyse des spectacles constituera un levier pour faire émerger des axes de lecture à partir des expériences de chacun-e. Des repères théoriques, articulés à des exercices d'écriture, viendront soutenir cette démarche.</p>
HPUAQE1	Question d'esthétique	Vendredi 14h-17h Marie Philipart	D204	<p>Ce cours aura pour objet d'étudier comment les arts vivants se sont développés parallèlement aux autres arts dans l'histoire de la culture occidentale et comment les philosophes ont considéré le rôle et la place des arts vivants dans la société depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Nous serons amenés à définir une méthodologie d'analyse critique spécifiquement adaptée aux arts vivants, pouvant rendre compte des différents courants qui jalonnent la création théâtrale contemporaine, et par la suite, grâce à des captations ou en assistant à une représentation, nous aurons la possibilité d'en faire la critique organisée et méthodique.</p> <p>Nous aborderons les questions de culture, de règle, d'éthique et de raison face à la sauvagerie des pulsions et des instincts primaires, mais aussi les liens qui unissent la représentation du profane ou du sacré.</p>
HPUAIM1	Introduction aux arts de l'image 1	Mercredi 14h-18h Caroline Bouissou	A403	<p>Cet atelier consiste à une première initiation aux images numériques sur plateau, par la création d'une œuvre vidéo et sa projection in situ. Des notions en vidéo, montage vidéo, scénographie, échelle, seront abordées et nourries de recherches thématiques. Il s'agira également d'apprendre à justifier les choix et à énoncer les références artistiques, dans le champ des arts scéniques, plastiques et/ou cinématographiques, liées aux projets des étudiants. Cette riche expérience permettra aux étudiant.e.s de s'initier à diverses pratiques scéniques et scénographiques par le biais des images.</p>
MUSIQUE				
HPEMHM1	Histoire de la musique	Lundi-16h-18h		<p>Le cours décrit les différents mouvements esthétiques (Renaissance, Baroque, Classicisme, Romantisme, Musiques des Modernes, et Musiques contemporaine) et leurs influences sur la construction des langages musicaux. Pour les non musiciens (ce cours est un cours fondamental pour les étudiants inscrits en musicologie), il suffit d'écouter les exemples musicaux étudiés en cours, et de comprendre la construction des langages musicaux, nul besoin de lire la musique. Cette partie théorique</p>
HPEMPC1	Pratiques chorales	Lundi-18h-20h		<p>Pratique chorale tout répertoire</p>
HPEMLM1	Lectures Musicologiques	Mardi-10h-12h		<p>Etudes des textes musicologiques (lettres, extrait de traité, articles scientifiques, compte rendu de concert, etc...) pour comprendre l'histoire des langages musicaux</p>
LANGUES - LEA				
ALLEMAND				
HPEULD1 HPEELV1	Allemand Non débutant 1 : Travail autour d'une série (Allemand)	Vendredi 13h-17h C. Schmitter	H104 Bât. Principal	<p>Fans de séries Netflix, cette UE d'ouverture est pour vous : Nous allons regarder la série à succès allemande Biohackers qui explore l'univers du bio-piratage et de la manipulation génétique dans l'université de Freiburg. L'entraînement à la compréhension orale, l'analyse cinématographique, la rédaction de scénarios (alternatifs) seront au cœur de cet enseignement. Compétences à acquérir:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Capacité à analyser et interpréter des contenus audiovisuels, en identifiant les thèmes principaux et les techniques narratives. 2. Amélioration de la compréhension de l'allemand parlé dans des contextes variés et souvent informels. 3. Développement des compétences en communication orale et écrite, avec une attention particulière aux registres de langue utilisés dans les dialogues des séries. 4. Sensibilisation aux particularités culturelles, sociales et historiques de l'Allemagne contemporaine.
ARABE				
HPUEBD10	UE Découverte Arabe débutant 1			<p>L'objet du cours de culture est de chercher, grâce à différents supports écrits et audio-visuels, à dégager les grands traits de civilisation des sociétés arabes sans s'attacher à tel ou tel pays en particulier.</p>

HPEEBU1	CM-Arabe-Culture1	CM-Vendredi 15h-16h (Groupes 1 et 2)		Principaux thèmes du cours : panorama du monde arabe – distinction Machrek/Maghreb- Eléments de culture commune : la langue, les structures familiales, la culture matérielle, la dimension méditerranéenne - institutions panarabes : Ligue arabe, Union du Maghreb arabe, Conseil de Coopération du Golfe, la question des minorités confessionnelles et ethniques – Les medias (presse écrite, chaînes satellitaires)
HPEEBL1	TD-Arabe-langue1	TD- Vendredi 13h-15h (Groupe 1) TD- Vendredi 16h-18h (Groupe 2)		L'objectif du cours de langue est l'étude des règles et des structures élémentaires qui régissent la langue arabe. Il s'adresse principalement aux étudiants qui débutent l'apprentissage de cette langue. Le groupe 1 est réservé aux débutants complets.
CHINOIS				
UE HPUEID1	Découverte Débutant 1	TD vendredi 13h30-15h30	E018	UE en option qui complète le cours disciplinaire en LEA. Également ouverte aux débutants et à ceux qui souhaitent consolider leurs bases en chinois. Le cours de langue se concentre sur les connaissances fondamentales de la langue chinoise. L'accent sera d'abord mis sur la prononciation et l'intonation. Puis, le cours sera organisé autour de diverses tâches (points de grammaire, vocabulaire, écoute, mémorisation des sinogrammes et leurs composants). La partie culturelle vise à fournir aux étudiants une compréhension intégrée de la culture chinoise à travers la langue : comment celle-ci reflète et influence divers aspects culturels, historiques et socio-économiques de la Chine. Les thèmes suivants seront abordés : la géographie, la population, les dialectes, les médias et pop culture, les traditions et fêtes, etc.
HPEEIX1	TD : Langue	CM vendredi 15h30-16h30 Le Zhang		
HPEEIA1	CM : Culture			
ITALIEN				
UE HPUECD1	Découverte Débutant 1	Horaires communiqués ultérieurement		L'objectif de ce cours est de faire découvrir des thématiques et des éléments de la culture italienne s'appuyant sur la langue (compréhension de l'oral et de l'écrit et production orale et écrite) et l'histoire. En utilisant des documents audio, vidéo, mais également des textes, images, des publicités, les élèves découvriront en particulier l'histoire et les spécificités du Made in Italy et son importance dans l'histoire, la culture et l'économie italienne. Un programme détaillé sera disponible dans le syllabus. Les textes seront téléchargés sur Moodle avant le début des cours. Une bibliographie supplémentaire peut être donnée lors du premier cours et dans le syllabus. MCC : CCI (Contrôle Continu Intégral). Un DST et un contrôle oral sont prévus. Le cours se fonde sur l'étude de dossiers-supports thématiques contenant extraits d'articles, documents iconographiques (tableaux, photographies, publicités) et/ou documents audio-visuels permettant d'approfondir la compréhension, la connaissance et le décryptage des temps et tournants marquants le Made in Italy en lien vers les cours Culture et Expression 1. Les dossiers comportent aussi des approfondissements grammaticaux et lexicaux. Le plan détaillé du cours sera fourni lors du premier cours et également dans le syllabus. Les dossiers abordés dans le cadre de cette étude croisée de documents seront distribués au fil des périodes à l'étude et disponibles sur Syllabus.
HPEECU1	CM: Culture	Elisa VERONESI		
HPEECL1	TD: Langue			
PORTUGAIS				
HPUEP11	Découverte Portugais Débutant			Enseignements axés sur la grammaire (articles, prépositions ; pronoms ; verbes : différents temps de l'Indicatif ; etc.) et les structures lexicales. Exercices d'application. Lecture et compréhension de textes courts (niveau débutant). Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la langue portugaise à travers les aspects culturels du Brésil et du monde lusophone. Il s'agit d'éveiller le plaisir d'apprendre une langue au moyen de textes, de chansons, de scènes de films, etc.
	1h CM Langue	Vendredi de 14h à 15h	A 120	
	1h TD Langue	Vendredi de 15h à 16h	A 120	
	1h TD Culture	Vendredi de 16h à 17h	A 120	
HPUEPB1	Portugais Débutant			Panorama du monde lusophone L'enseignement dispensé porte sur les principales règles grammaticales (syntaxe) et formes verbales (morphologie) de la langue portugaise : articles, prépositions, possessifs, démonstratifs, présent de l'indicatif... Travaux dirigés (1 heure) Exercices portant sur les règles grammaticales étudiées dans le cours Apprentissage des bases de la langue écrite en s'appuyant sur des textes contemporains et des documents audio-visuels. Écoute d'un texte lu à haute voix ou enregistré, suivi d'un résumé oral, de la lecture du texte écrit et de questions de compréhension.
	Civilisation : 1h	Mardi 9h-10h	A 122	
	Grammaire (1 TD/1CM)	Mardi de 10h à 12h	A 127	
	Langue renforcée : 1h30	Mardi 12h –13h30	A 305	
	Langue orale : 1h	Vendredi 8h à 9h	A 127	

				Langue et culture de spécialité : 1h
	Langue et Culture de Spécialité : 1h	Vendredi de 9h à 10h	A 127	Le professeur s'appuiera sur des supports textuels et audiovisuels liés à la culture et à la civilisation lusophone afin de faire travailler l'étudiant à l'oral. Un travail sur le vocabulaire spécifique lié aux entreprises devra être initié.
RUSSE				
UE HPUER11A ECUE HPEERA1	Russe Débutant 1 Langue et Culture Russe 1	CM Vendredi 15h-16h TD1 Vendredi 16h-17h TD2 Vendredi 17h-18h	H340 H340 H340	Cette UE Ouverture est réservée aux vrais débutants. Elle n'est pas destinée aux étudiants en L1 LEA Anglais-Russe. Le cours de Langue (TD 1, TD 2) initie à la phonétique du Russe, à la prononciation, aux structures grammaticales et lexicales de base. A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de lire correctement en Russe, d'appliquer des règles de prononciation et de grammaire, de faire des dialogues courts. Le cours de Culture russe (CM) vise l'acquisition et l'approfondissement de l'ensemble des savoirs sur des aspects différents de la culture russe du IXème au XVème siècle et détermine la place de l'Etat de Kiev et de l'Etat moscovite dans les rapports avec l'Occident.
UE HPUERB11 HPEERU1 HPEERE1 HPEERT1	Russe Avancé 1 Culture Russe avancé 1 Expression Russe avancé 1 Traduction Russe avancé 1	CM Vendredi 11h30-12h30 TD Vendredi 9h30-10h30 TD Vendredi 10h30-11h30	H435 H308 H308	Cette UE Ouverture est réservée aux étudiants qui ont déjà de bonnes bases en Russe, elle comprend 3 ECUE suivantes: Le cours de Culture russe avancé (CM) retrace l'histoire de l'Etat de Kiev et de l'Etat moscovite et leur évolution politique, économique, sociale et culturelle du IXème au XVème siècle. Le cours d'Expression avancé (TD) a pour objectif de développer les compétences de l'oral sur la base des sujets courants et des questions d'actualité. Le cours de Traduction avancé (TD) vise à développer les compétences de l'écrit et offre une initiation aux techniques de traduction à l'appui des textes de domaines différents.
UE HPUERB10 HPEERD1 HPEERO1 HPEERG1	Russe Débutant 1 Culture Russe Débutant 1 Expression Russe Débutant1 Langue et Grammaire Russe Débutant 1	CM Vendredi 11h30-12h30 TD Vendredi 12h30-13h30 CM Jeudi 13h-14h TD 1 Jeudi 14h-15h TD 2 Mardi 9h-10h TD 3 Mardi 10h-11h	H435 H435 H339 H339 H104 H104	Cette UE Ouverture est destinée aux vrais débutants, elle comprend les ECUE suivantes: Le cours de Culture russe Débutant (CM) retrace l'histoire de l'Etat de Kiev et de l'Etat moscovite et leur évolution politique, économique, sociale et culturelle du IXème au XVème siècle. Le cours d'Expression Russe Débutant (TD) est le cours de phonétique lors duquel les étudiants étudient le système phonologique russe, la réduction des voyelles, les règles de prononciation des voyelles et des consonnes. Le cours de Langue et grammaire Débutant (CM, TD 1, 2, 3) initie à l'alphabet cyrillique, à l'écriture, à la lecture et au système linguistique, et notamment aux principales parties du discours, au système des cas et des conjugaisons des verbes au présent, passé et futur
LANGUES - LLCER				
ANGLAIS				
UE HPUCAP1 HPECAU1 HPECAP1	Pratiques culturelles Cultures (1h CM) Pratiques et documents culturels (1h TD)	vendredi 14h-15h vendredi 15h-16h (TD 1) vendredi 16h-17h (TD 2) S. Vincent		"The Secret of Great Stories: A Literary Introduction to Multicultural India" This course offers a literary and cultural introduction to India, a country shaped by a multiplicity of cultures. Unlike the American 'melting pot' or the Canadian 'salad bowl' or the British 'Patchwork Quilt', multicultural India invokes the metaphor of the 'Indian thali' — a culinary plate where each dish retains its distinct identity. As a land marked by distinctive linguistic, ethnic, religious and class-based diversity, Indian literature mirrors this polyphony as varied narrative forms and perspectives intersect to articulate the need for 'Unity in Diversity'. The aim of this seminar is to open a window to a non-Western cultural domain and aims to give students an introduction to Indian myths, fables and narrativity. It will highlight how storytelling is a means of expressing identity, challenging injustice, and preserving culture in postcolonial India. This course will introduce students to Indian literature while highlighting its unique themes and creative storytelling. Through selected excerpts from Indian fables, poems, essays, and parables, it will explore how hybrid and experimental forms express the cultural realities of contemporary India. A selection of short texts will be made available on Moodle at the beginning of the term. Students are expected to read the assigned material in advance of each class.

ESPAGNOL				
UE HPUCEP1	Pratiques culturelles		A 321 (= H333)	2 éléments obligatoires 1h CM + 1h TD.
HPECEU1	Cultures (1h CM)	vendredi 14h-15h		Le TD est adossé au CM.
HPECEP1	Pratiques et documents culturels (1h TD)	vendredi 15h-16h E. Martí Simó		Découverte de la géographie, de la politique et de la culture espagnoles. Des thématiques diverses sont abordées à partir de la presse espagnole papier ou en ligne et à partir de vidéos et de films. Lecture de la presse en ligne très recommandée. À la BU : El País ; Cambio 16 en accès libre. UE ouverte à tout le portail et conseillée aux étudiants de LLCEr espagnol
ITALIEN				
UE HPUCIIP1	Pratiques culturelles			« Contre-culture et underground en Italie (1968-1977) »
HPECIU1	Cultures (1h CM)	vendredi 14h-15h Virginia Giacomelli	Salle IT 248	UE ouverte à tout le portail
HPECIIP1	Pratiques et documents culturels (1h TD)	vendredi 15h-16h E. Amedeo Martina	Salle IT 248	UE fortement conseillée aux étudiants d'Italien LLCEr
NISSART				
				Voir sur ADE
LETTRES				
LETTRES CLASSIQUES – langue et civilisation latin et grec				
HPELR11	Épopée romaine niveau 1 (cours pour débutants)	3 créneaux au choix : Lundi 13h-16h F. Wendling Mercredi 13h-16h M. Glasz Mercredi 16h-19h I. Maréchal	A264 D105(=E108) D105(=E108)	Le cours articulera LANGUE et CIVILISATION. LANGUE : Prononciation du latin ; cas, fonctions, déclinaison ; la 1 ^{re} déclinaison ; les conjonctions de coordination ; le système verbal ; le présent de l'indicatif actif ; les prépositions ; les conjonctions de subordination ; la 2 ^e déclinaison ; l'indicatif présent passif ; l'infinifit présent actif et passif ; les adjectifs de la 1 ^{re} classe ; le verbe irrégulier eo ; les compléments circonstanciels. Manuel : COURTIL J.-C. et alii, Apprendre le latin. Grands débutants, Paris, Ellipses, 2024 (1 ^{re} éd. 2018). Le programme correspond aux leçons 1 à 5. CIVILISATION : Le cours couvrira la période allant des origines légendaires de Rome jusqu'aux 1 ^{re} guerres civiles. Nous nous arrêterons sur les héros de la République, la vie politique, l'organisation de la société, la parole à Rome. Nous nous appuierons sur des textes littéraires variés.
HPELG11	Aventure grecque niveau 1 (cours pour débutants)	3 créneaux au choix : Lundi 9h-12h M. Garré Mardi 9h-12h et 13h30-16h30 MC Olivi	Lundi 9-12 : D004(=E008) Mardi 13-16 : D104(=E101)	Le grec ancien est une des langues majeures de l'Antiquité et fascine par sa richesse et sa beauté. Ce cours (SANS PRÉ-REQUIS) propose un apprentissage des bases linguistiques du grec ancien, aboutissant progressivement à la lecture cursive, ainsi qu'à une meilleure compréhension des origines de notre langue et de son évolution. Les étudiant-e-s pourront également par ce biais avoir accès aux textes fondateurs de leur spécialité (histoire, philosophie, sciences...) grâce à de la civilisation grecque antique à travers la lecture de textes traduits.
LETTRES CLASSIQUES – mondes anciens				
HPELM13	Mondes anciens 3 : « Récits bibliques et mythologies anciennes »	Mercredi 9h-12h F. Wendling	A231(=H226)	Le cours proposera une introduction académique au texte biblique, Parole de Dieu pour les communautés religieuses qu'il fonde, parole humaine inépuisable pour deux mille ans de lecteurs, croyants ou incroyants. Il se proposera d'appréhender la complexité à la fois matérielle, rédactionnelle et sémiotique de cet objet que nous nommons, par commodité, La Bible. Il situera le texte dans l'Orient ancien où il a pris naissance, en présentera les interprétations multiples, en suivra les lectures, religieuses ou profanes, au long des siècles. Il sera l'occasion de présenter des textes religieux de la Mésopotamie et de l'Égypte anciennes.
HPELM14	Mondes anciens 4 : « Littératures grecques et latines sur traduction »	Mercredi 13h-16h G. Scafoglio	A321(=H333)	« Le voyage aux enfers dans l'épopée grecque et latine » On étudiera le thème littéraire du « voyage aux enfers » dans l'épopée grecque et latine, notamment dans l'Odyssee attribuée à Homère et dans l'Énéide de Virgile, en essayant d'en mettre en lumière la pluralité de motivations et significations, p.ex. la recherche d'une identité personnelle et collective, la récupération et l'élaboration du passé individuel et historique, la construction de l'avenir.
HPELM15	Mondes anciens 5 : « Histoire des langues romanes » cours SANS PRÉ-REQUIS	Lundi 13h-16h N. Bertrand	A403(=H435)	Les langues dites romanes sont toutes des descendantes du latin. Certaines (espagnol, portugais, français) ont une immense extension et une grande vitalité, en Europe, en Amérique ou en Afrique ; d'autres sont mortes (veglote, dalmate) ou restent confinées (romanche). On découvrira dans ce cours SANS PRÉ-REQUIS comment une langue unique, le latin (dont on donnera une description du fonctionnement et des structures), a évolué et s'est diversifiée pour donner naissance à ces différentes langues. Chemin faisant, l'étudiant-e s'initiera à la linguistique historique, la phonétique, la syntaxe et la sémantique, qui lui permettront de mieux comprendre le fonctionnement du langage en général et des langues romanes qu'il ou elle pratique, tout en approfondissant sa connaissance de la langue française.
LETTRES MODERNES – langue française				

HPELA12	Langue française 2	Mardi 13h30-16h30 Hélène Rivière-Lévine	A403 (=H438), bâtiment principal	« Convaincre et persuader, faire rire et pleurer » En analysant les manières de convaincre et de persuader, mais aussi de faire rire et pleurer, il s'agira de réfléchir aux réactions que suscite en nous la lecture d'œuvres littéraires. Ce cours a vocation à proposer des pistes de réflexion favorisant la maîtrise de la langue pour initier les étudiants aux exigences de l'écriture universitaire. Le cours sera organisé en deux temps : la première partie portera sur la compréhension d'un texte associée à la révision de règles grammaticales, syntaxiques et rhétoriques. La deuxième partie du cours prendra la forme d'un atelier d'écriture.
LETTRES MODERNES – littérature française				
HPELI12	Littérature française 2	Jeudi 9h-12h Antoine Biscéré	A321 (=H333), bâtiment principal	« De la tragédie classique au drame romantique : dramaturgies de la désespérance » Ce cours se propose d'initier les étudiants à l'analyse des textes théâtraux à travers l'étude de trois pièces emblématiques de l'évolution des codes dramaturgiques. L'adoption d'une chronologie large (du XVIIe au XIXe siècle) permettra d'étudier successivement la tragédie classique sous la plume de Corneille et de Racine, puis la « révolution » opérée par le drame romantique au XIXe siècle (« bataille d'Hernani »). Chaque séance se partagera entre mises au point théoriques, lecture analytique d'extraits, visionnages de mises en scène, et méthodologie du commentaire. Programme : § Corneille, Médée, 1635-1639 (toute édition) § Racine, Phèdre, 1678, éd. B. Donné, Flammarion, « GF », (1ère éd. 2000) 2009. § Hugo, Hernani, 1830, éd. F. Naugrette, Flammarion, « GF », 2012.
LETTRES MODERNES – littérature comparée				
HPELC11	Littérature comparée 1 : « Les origines du roman (de l'Antiquité au picaresque) »	Jeudi 13h-16h Levante Selaf	A321 (=H333), bâtiment principal	Le genre littéraire le plus populaire du 21 ^e siècle est sans aucun doute le roman, sous toutes ses formes. Ce séminaire s'intéresse à la période l'histoire littéraire quand le roman n'était qu'un parent pauvre de l'épopée. Nous parcourons les différents sous-genres et types de romans, en partant de l'antiquité, en passant par le Moyen Âge, pour arriver à la Renaissance européenne, avec quelques détours sur les domaines du roman oriental. On parlera du roman idyllique, du récit enchâssé, du prosimètre, du roman d'aventure, du roman biographique, du roman allégorique et du picaresque, et encore des motifs comme le manuscrit retrouvé. Pour les textes à étudier, se référer au livret de la licence de Lettres.
HPELC12	Littérature comparée 2 : Héros et monstres – Le miroir des chimères	Lundi 13h-16h M.-C. Olivi	A266 (=IT249)	Autour de l'étude d'extraits tirés d'œuvres variées : entre autres Edipe-Roi de Sophocle, les Métamorphoses d'Ovide, Le petit poucet de Charles Perrault, Frankenstein de Mary Shelley, Moby Dick de Melville, Le seigneur des anneaux de Tolkien, Je suis d'ailleurs de Lovecraft, Lademeure d'Astéris de Borges ou encore Je suis une légende de Richard Matheson, nous étudierons la représentation du héros et du monstre et les interactions ambiguës entre ces deux figures dans l'imaginaire littéraire de l'antiquité à nos jours.
HPECL14	Littérature comparée 4 : Littérature et cinéma –	Mardi 13h30-16h30 Frank Lafond	A321 (=H333) bâtiment principal	« Fantastique et science-fiction, de l'écrit à l'écran (et inversement) » Depuis ses débuts, le cinéma s'est emparé de thèmes fantastiques et de science-fiction déjà présents en littérature. Malgré leur succès, on n'a cessé de prédire leur disparition, mais ces deux genres, trop souvent confondus, perdurent grâce à leur capacité à prendre en compte les préoccupations de la société. En s'intéressant aux notions centrales de monstrosité et d'écart, nous examinerons les particularités des formes littéraires et cinématographiques, ainsi que leurs enjeux respectifs. Nous étudierons notamment <i>Dracula</i> de B. Stoker et le film de T. Browning (1931) ; <i>L'Invasion des profanateurs de sépultures</i> de J. Finney et ses adaptations successives (D. Siegel, 1956 ; P. Kaufman, 1978, A. Ferrara, 1993 ; O. Hirschbiegel, 2007) ; « La Vénus d'Ille » de P. Mérimée et celle filmée par M. et L. Bava en 1979.
LETTRES MODERNES – lettres et images				
HPELMF1	Méthodologie de l'analyse filmique et étude d'une œuvre intégrale : <i>The Shining</i> de Stanley Kubrick	Jeudi 9h30-12h30 Ilias Yocaris	A264 (=IT247)	Ce cours comporte deux volets : (a) une réflexion sur le fonctionnement sémiotique du discours filmique à partir d'exemples concrets, essentiellement puisés dans le cinéma des années 1970-2010 ; (b) une étude approfondie du thriller de Stanley Kubrick <i>The Shining</i> (1980), qui a fait date dans l'histoire du cinéma hollywoodien.
HPELSH1	Sémiologie des images	Mercredi 17h-19h Ilias Yocaris	A231 (=H226)	Ce cours vise à aider les étudiants à se familiariser avec le fonctionnement sémiotique des images fixes et mobiles.
MATIERES D'APPLICATION LEA				
HPUEMD1 HPEEDJ1	Introduction au droit et organisation juridictionnelle	Vendredi 14h-15h – CM Vendredi 15h-17h ou 17h-19h TD		Ce cours propose une initiation aux notions fondamentales du droit. En introduction au droit, il aborde les sources du droit, les distinctions entre droit privé et droit public, les acteurs juridiques, les grandes branches du droit et les mécanismes de résolution des litiges. L'introduction au droit public s'intéresse au droit constitutionnel, à l'organisation des pouvoirs publics, à l'Etat et aux collectivités territoriales, ainsi qu'aux principes de la légalité et de l'intérêt général. L'objectif est d'acquérir les bases nécessaires à la compréhension des institutions juridiques et politiques.
PHILOSOPHIE				

HPUODE1	Philosophie Générale 3 : « Des sciences aux technosciences »	Mardi 10h-12h Océane FIANT	Bât. Extension, amphi D310 (= E311)	<p>Ce cours propose une introduction à la philosophie des sciences à destination des étudiant·e·s de première année de licence, à travers une réflexion sur l'évolution des sciences modernes vers les technosciences. Il s'appuie sur des exemples concrets issus du domaine médical pour relier les concepts philosophiques aux transformations contemporaines des pratiques scientifiques. L'objectif est de fournir aux étudiant·e·s des connaissances et outils argumentatifs leur permettant de problématiser, de façon critique et instruite, les formes contemporaines de production des savoirs, à l'interface entre science, technique et société.</p> <p>La première partie permet de comprendre comment les sciences se construisent comme des formes spécifiques de rationalité, tout en soulignant leur ancrage historique. La seconde partie met l'accent sur la matérialité des pratiques scientifiques contemporaines : instruments scientifiques, laboratoires, technologies, et contextes sociaux. Les dernières séances abordent les mutations contemporaines des technosciences médicales : développement de la biomédecine et de l'intelligence artificielle en santé.</p>
SCIENCES DU LANGAGE				
HPENDE1	Découverte des sciences du langage	Mercredi 14h-16h Philippe Del Giudice	A012 (H61)	<p>Présent partout dans nos activités et nos échanges, comment le langage fonctionne-t-il ?</p> <p>La Découverte des sciences du langage propose une vue d'ensemble de la linguistique à travers son objet, son histoire, son vaste champ d'étude, ses méthodes. Partant d'un cadrage large (notions de communication et d'information), le premier volet de ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants quelques aspects fondamentaux du langage et de son approche scientifique (concepts de signe linguistique, de système, de double articulation, de langue vs parole, d'arbitraire vs motivation...). Donnant lieu à un prolongement au 2ème semestre, cet enseignement initie déjà aux grands domaines de l'analyse interne.</p>

➤ A NOTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Les étudiants doivent utiliser leur **ADRESSE UNIVERSITAIRE** pour convocation, changements de salles, informations, courriels, etc
- **CONSULTER QUOTIDIENNEMENT MOODLE:** plateforme pédagogique, environnement numérique de travail, vos professeurs y déposent leurs cours, des documents, des sujets de dossiers...
- **GROUPE WHATTS APP**
Chaque année de Licence dispose d'un groupe Whatsapp
Son usage est **EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX INFORMATIONS PRATIQUES** concernant les enseignements, le dépôt éventuel de documents, les changements de salles, les absences des étudiants
Les réponses aux questions posées **DOIVENT ÊTRE EXCLUSIVEMENT RÉDIGÉES PAR LES ENSEIGNANTS CONCERNÉS** et par les **DÉLÉGUÉS ÉTUDIANTS DE LA PROMOTION**
ÉVITEZ DE SURCHARGER CE GROUPE AVEC DES QUESTIONS QUE vous pouvez poser en cours, qui peuvent attendre la semaine suivante quand vous retrouvez le professeur concerné
Ce GROUPE « WHATTSAPP » permet de donner en temps réel toutes les informations nécessaires à la gestion de votre semaine, de votre semestre, c'est une plateforme uniquement dédiée à des informations pratiques concernant la licence, rien d'ordre privé et aucun commentaires ne pourra y figurer.
- **INSCRIPTIONS UE DÉCOUVERTE :** ne pas oublier de vous inscrire auprès du professeur
De l'inscrire sur la fiche IP
Les UE de Découverte dans la discipline et découverte fléchée peuvent être également prises dans la formation **ÉTUDES MUSICALES ET PARCOURS INTERPRÉTÉS**, ils sont déjà listés et intégrés dans votre emploi du temps

- **FICHE INSCRIPTION PÉDAGOGIQUES (FICHES IP)**

Bien respecter les dates limites de dépôt des fiches IP

ATTENTION: DIFFÉRENT DE L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

OUVERTURE des dépôts de fiches IP scolarité:

CLOTURE dépôts fiches IP scolarité:

- **DISPENSE D'ASSIDUITÉ :**

Ne pas oublier de la demander au responsable pédagogique dès la rentrée

-AVANT LE 26 SEPTEMBRE pour demande annuelle et pour le semestre 1

-AVANT LE 25 JANVIER pour le semestre 2

La dispense d'assiduité vous permet de ne pas aller en cours sans être noté ABI

Cela ne vous empêche pas bien au contraire de suivre les cours quand vous le pouvez

Cas de dispense d'assiduité : -être chargé de famille

-être en situation de handicap

-être sportif de haut niveau

-salarié

-artiste de haut niveau

- **EMPLOI DU TEMPS (EDT)** consultable sur la plateforme UCA (ADE)

Aller sur CAS UNICA

Saisir votre identifiant + mot de passe

Mes Outils

ADE, tout y est indiqué, les horaires, les salles, toutes les modifications, jour par jour, pour la semaine...

- **L'association MUSUCA** (Musique Université Côte d'Azur) organisera un système de parrainage des étudiants de Licence 1 qui seront aidés tout au long de l'année universitaire par des « Anciens »

- **2 réunions « MON MASTER »** seront organisés, tous les étudiants de la Licence Musique devront y assister.

-Semestre 1 : mardi 4 novembre, 17H (salle précisée ultérieurement)

-Semestre 2 : mardi 17 février, 17H (salle précisée ultérieurement)

- **2 CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT** seront organisés en fin de chaque semestre, il réunit les enseignants et les délégués (1 par Licence) des étudiants qu'il faudra élire en octobre.

-Semestre 1 : précisé ultérieurement)

-Semestre 2 : précisé ultérieurement)

- **EVEIL MUSICAL**

La Mairie de Nice pourra vous proposer si cela se met en place que vous assuriez lors des pauses méridiennes 1 H/Semaine d'éveil musical pour les élèves des écoles de Nice

- **LAICITÉ : DÉROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS**

Lire les textes du règlement intérieur suivant

**NOTE CONCERNANT LE DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS ET L'ORGANISATION DES
EXAMENS EN RESPECT DE LA LAÏCITE**

A. Principe de laïcité

Le principe de laïcité s'impose, depuis la séparation des Églises et de l'État, comme un modèle commun d'intégration républicaine, et c'est sans exclusive qu'il s'applique dans le cadre du fonctionnement et de la mission du service public de l'enseignement supérieur. L'article L. 141-6 du Code de l'éducation rappelle dans des termes clairs que « le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique ».

B. Concernant le port de certaines tenues

Les dispositions de la loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 interdisant « le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse » ne sont pas applicables aux usagers du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par conséquent, le port de tenues telles que le voile, la kippa ou encore le couvre- chef sikh ne peuvent être proscrits par une réglementation universitaire

Dans une réponse apportée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il est toutefois précisé que **les signes et tenues manifestant l'appartenance religieuse ne sont pas interdits dans l'enseignement supérieur « sous réserve de ne porter atteinte ni aux activités d'enseignement et de recherche, ni à l'ordre public. Les tenues vestimentaires doivent ainsi être conformes aux règles de sécurité et d'hygiène et être adaptées aux activités suivies, notamment aux activités de travaux pratiques en laboratoire ou aux activités sportives. Le prosélytisme et les troubles à l'ordre public sont interdits ».**

En revanche, **la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public**, qui ne se fonde pas sur le principe de laïcité, **s'applique à l'université et justifie, par exemple, qu'un étudiant ou une étudiante dissimulant entièrement son visage y soit interdit ou interdite d'accès**. Une telle décision est conforme à l'esprit du texte dont l'exposé des motifs indique qu'il vise notamment à préserver l'exigence fondamentale du « vivre ensemble » dans la société française, ainsi que l'exigence minimale de civilité nécessaire à la relation sociale.

Ces dispositions ont été jugées conformes à la Convention européenne des Droits de l'Homme (Cour EDH, 1er juill. 2014, S.A.S. c. France, n° 43835/11, § 159, 162 et 163)

C. Concernant le bon déroulement des enseignements

Dans un avis du 27 novembre 1989, **le Conseil d'État a rappelé que la liberté reconnue aux élèves d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses ne doit pas porter atteinte à l'obligation d'assiduité**.

Cette position a notamment été rappelée dans la circulaire du 18 mai 2004 relative à la mise en œuvre de la loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de

Direction des Etudes et de la Formation

laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics : « **Les convictions religieuses ne sauraient [...] être opposées à l'obligation d'assiduité ni aux modalités d'un examen. Les élèves doivent assister à l'ensemble des cours inscrits à leur emploi du temps sans pouvoir refuser les matières qui leur paraîtraient contraires à leurs convictions. C'est une obligation légale. Les convictions religieuses ne peuvent justifier un absentéisme sélectif** ».

Des autorisations d'absence peuvent cependant être accordées ponctuellement dès lors qu'elles sont compatibles avec l'accomplissement de tâches inhérentes aux études et avec le respect de l'ordre public dans l'établissement.

Ainsi, il a pu être avancé que, pour les classes préparatoires du supérieur, il n'était pas possible d'obtenir une dérogation systématique à la présence le samedi, dès lors que le programme comportait un nombre important de cours et de contrôles de connaissances le samedi matin (Conseil d'État, Ass., 14 avril 1995, n° 157653, Koen et Consistoire central des israélites de France, Rec. p. 168).

D. Concernant le bon déroulement des examens

a. Sur les examens en contrôle continu

Les examens en contrôle continu représentent une part de plus en plus importante des modalités de contrôle des connaissances dans les cursus de formation.

Ces examens sont organisés au fil des enseignements de manière continue tout au long de l'année. Contrairement aux examens en contrôle terminal, il n'y a ni affichage, ni convocation des étudiants conformément à la réglementation des examens d'Université Côte d'Azur.

Un défaut d'assiduité à cet examen entraîne la note et le résultat ABI ou ABJ (absence injustifiée ou justifiée), qui équivaut à la note 0 (zéro) dans le calcul des moyennes.

Ainsi, à l'instar du suivi des enseignements, les convictions religieuses ne peuvent justifier un absentéisme à un examen en contrôle continu.

b. Sur les examens en contrôle terminal

Si le principe de laïcité semble s'opposer à la prise en compte de considérations religieuses pouvant marquer l'exercice des activités scolaires, notamment le déroulement des cours et des examens, en pratique toutefois, la circulaire d'application de la loi du 15 mars 2004 citée précédemment souligne que « l'institution scolaire et universitaire, de son côté, doit prendre les dispositions nécessaires pour qu'aucun examen ni aucune épreuve importante ne soient organisés le jour de grandes fêtes religieuses ».

Ainsi, il convient de veiller, dans la mesure du possible, à ce qu'une épreuve organisée le jour d'une grande fête religieuse lors de la première session d'examens ne soit pas placée un autre jour de grande fête de la même religion lors de la deuxième session.

De même, en cas d'examen oral organisé sur plusieurs jours, les examinatrices et examinateurs peuvent accepter, dans la mesure du possible également, de déplacer une date de passage en cas d'incompatibilité de celle-ci avec un calendrier religieux.

E. Ressources et références

- [Circulaire du 18 mai 2004 relative à la mise en œuvre de la loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics](#)
 - [Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public](#)
 - [Arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur](#)
 - [Règlement intérieur d'Université Côte d'Azur – 4^{ème} partie \(notamment art. 20\)](#)
 - [Réglementation des examens d'Université Côte d'Azur](#)
 - [Le guide de la laïcité à l'université \(France Universités\)](#)
- **L'ensemble de l'équipe enseignante reste à votre disposition**, n'hésitez pas à venir nous voir à la fin des cours, une conversation est plus efficace qu'un échange de mail. Si vous avez la moindre difficulté (santé, travail, études...), n'hésitez pas à nous en parler, nous sommes là pour en parler, plus vite nous partageons vos soucis, plus vite nous essaierons de les résoudre.

BONNE RENTRÉE - BONNE ANNÉE UNIVERSITAIRE

Fine, Nice, Le 1er septembre 2026, A. Fiaschi-Dubois.

Calendrier Universitaire 1er cycle 2025/2026
Université Côte d'Azur

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
1V	2S	3M	4J	5V	6S	7M	8J	9V	10S	11M	12J	13V	14S	15M	16J	17V	18S	19M	20J	21V	22S	23M	24J	25V	26S
Pause pédagogique		Période enjeu des portails de licence		Enseignement		Sem. 10 Enseignement		Sem. 14 Enseignement		Pause pédagogique		Période jury S1		Sem. 8 Enseignement		Sem. 12 Enseignement		Epreuves Comp. Sem. 17		Fin max examens Sem. 21		Fin des enseignements		Pause	
Pause pédagogique		Sem. 3 Enseignement		Sem. 7 Enseignement		Sem. 11 Enseignement		Epreuves Comp. Trans. Sem. 15 Enseignement		Sem. 1 Enseignement		Période jury S1		Sem. 9 Enseignement		Sem. 13 Enseignement		Epreuves Comp. Trans. Sem. 18		12/06 : date limite de jury S2 + annuel*		Période jury Session 2 + annuel		Pause pédagogique	
Pause pédagogique		Sem. 4 Enseignement		Sem. 8 Enseignement		Sem. 12 Enseignement		Epreuves Comp. Trans. Sem. 16 Enseignement		Com. réo. S1 Sem. 1		Sem. 7 Enseignement		Sem. 10 Enseignement		Pause pédagogique OU Sem. 14 Enseignement optionnelle		Epreuves Comp. Trans. (Session 2)		Période jury Session 2 + annuel		Pause pédagogique		Pause pédagogique	
Début des pré-rentrées et rentrées 2024		Sem. 5 Enseignement		Sem. 9 Enseignement		Sem. 13 Enseignement		Pause pédagogique		Sem. 3 Enseignement		Pause pédagogique		Sem. 11 Enseignement		Sem. 15 Enseignement		Sem. 19 Enseignement		Epreuves Comp. Trans. (Session 2)		Pause pédagogique		Pause pédagogique	
Période enjeu des portails		Sem. 1 Enseignement		Sem. 5 Enseignement		Sem. 9 Enseignement		Pause pédagogique		Sem. 4 Enseignement		Sem. 8 Enseignement		Sem. 12 Enseignement		Sem. 16 Enseignement		Sem. 20 Enseignement		Examen LAS		Pause pédagogique		Pause pédagogique	
Pause pédagogique		Sem. 6		Pause pédagogique		Pause pédagogique		Pause pédagogique		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS		Com. réo. S2 LAS	

Fin de l'année universitaire : 18/12/2026

*hors formations en apprentissage, au-delà de cette date les étudiants peuvent être sollicités stages et/ou autres activités de formation

JOURNÉES BANALISEES			
Evénement	Date	Durée	Public concerné
Journée accueil étudiants	9/25/2025	Journée entière	Tous les étudiants entrants
Festivités primaires	3/20/2026	17h - après-midi	Tous les étudiants

EPREUVES CT L1		EPREUVES CT L2		EPREUVES CT L3	
DATE	PORTAIL	DATE	PORTAIL	DATE	PORTAIL
6-Dec	DROIT	8-Dec	DROIT	12-Dec	STAPS
9-Dec	ECO-G	11-Dec	STAPS	18-Dec	DROIT
10-Dec	STAPS	12-Dec	SITE - SV	16-Dec	ECO - G
10-Dec	SITE - SV	15-Dec	SITE - SV	16-Dec	SITE - SV
6-Jan	Psycho + SHS + LLAC	15-Dec	ECO-G	16-Dec	IAE Odonto - IFMK
		15-Dec	Odonto - IFMK	17-Dec	SITE - SV
		15-Jan	Psycho + SHS + LLAC	19-Janv.	Psycho + SHS + LLAC
		16-Jan	Psycho + SHS + LLAC	20-Janv.	Psycho + SHS + LLAC

Centre de carlone
Centre de St jean
Centre de Valrose
Centre de Staps

EPREUVES CT L1		EPREUVES CT L2		EPREUVES CT L3	
DATE	PORTAIL	DATE	PORTAIL	DATE	PORTAIL
21-Apr	DROIT	22-Apr	DROIT	24-Apr	DROIT
4-May	STAPS	29-Apr	Psycho + SHS + LLAC	27-Apr	Psycho + SHS + LLAC
6-May	ECO-G	30-Apr	Psycho + SHS + LLAC	28-Apr	Psycho + SHS + LLAC
6-May	SITE - SV	5-May	ECO - G	6-May	ECO - G
5-May	SITE - SV	5-May	Odonto - IFMK	6-May	IAE Odonto - IFMK
18-May	Psycho + SHS + LLAC	6-May	STAPS	11-May	STAPS
19-May	Psycho + SHS + LLAC	11-May	SITE - SV	12-May	SITE - SV
		12-May	SITE - SV	18-May	SITE - SV